LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - n° 5305 - Mercredi 29 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Finances

Pas d'abandon de la subvention des carburants

p. 4

Football

Mercato : décisions et questionnements

p. 24

Grand ménage à la santé : vingt établissements privés fermés

p. 2

Anis ©New Press

L'EDITO DE BACHIR MEDJAHED

Quel mode d'emploi pour une posture de vigilance ?

Plus on avance dans la certitude que le terrorisme, c'est pratiquement fini, et que les autorités n'en parlent que pour signifier que la paix est revenue, plus les populations abandonnent les postures de vigilance qu'elles avaient l'habitude d'observer. Les autorités ne parlent plus de posture populaire de vigilance et d'ailleurs, elles ne cernent pas publiquement les diverses composantes de ce concept sachant que les pouvoirs publics n'en ont pas défini le mode d'emploi. Quelle posture de vigilance ? Comment l'adopter ? Il ne s'agit plus seulement de suspecter les sacs abandonnés. La pratique des attentats est passée à un stade plus extrême. Des bombes humaines et des camions piégés conduits par ceux qui ont accepté la mort pour eux. On ne va quand même plus dire que les pratiquants d'une telle violence ont abandonné le projet d'une paralysie de l'économie, d'un parasitage du fonctionnement du système politique avec à terme un isolement de la diplomatie et de pratiquement interdire à l'Etat de récupérer la capacité à gouverner. Ce ne sont que des illusions face à une armée solide et solidaire mais le terrorisme est encore là, quel que soit le niveau de violence qu'il peut pratiquer encore, et celui-ci semble tirer de sa survie les éléments de son renforcement. Il n'a pas gagné la guerre et ne peut la gagner militairement mais n'est pas éradiquée. Il y a cette donne stratégique qui devrait placer les pouvoirs publics dans une situation où il serait plus que nécessaire d'éviter les discours à effets d'annonce dans un contexte d'existence de nombreux foyers de crise et où les forces de sécurité découvrent que les interventions sont à longue durée et que la pratique de la violence peut se prolonger indéfiniment.

Gaspillage ou rentabilisation de l'usage stratégique des moyens militaires ? Inadaptation des institutions aux exigences des missions à exercer en amont des insécurités ? Impossibilité à trouver les instruments de dissuasion des terroristes ? Peut-on dissuader ceux qui acceptent de se faire exploser et qui croient qu'en devenant des bombes humaines, ils rentrent encore plus dans la grâce de Dieu ? Un attentat de plus est un attentat de trop. Autant le pouvoir peut invoquer les éléments de sa victoire en s'appuyant sur le fait que les institutions ne se sont pas effondrées, autant le terrorisme peut invoquer lui également les éléments de «sa victoire» en s'appuyant sur le fait évident qu'il continue encore même au bord de son asphyxie. Comment donc évaluer la situation dans une marge d'incertitudes la plus étroite possible ? Faire le décompte des moyens financiers, militaires et matériels détenus par l'Etat et par les groupes armés et ainsi aboutir à les quantifier et à les comparer ? Impossible d'y trouver une cohérence en comparant une armée conventionnelle avec des groupes armés auxquels la clandestinité peut conférer une supériorité opérationnelle ? La clandestinité est un virus qui parasite l'évaluation des moyens dans les deux camps. On ne va pas tout de même pas intégrer les navires, les chars et les chasseurs aériens dans le calcul de l'évaluation des forces en présence, compte tenu qu'ils ne sont pas appropriés à la lutte contre les groupes armés.

B. M.

Le chiffre du jour

109 millions d'exemplaires de journaux imprimés durant le premier semestre 2015 (SIA).

santé

Ministère

20 décisions de fermeture de cliniques privées prononcées.

justice

Comparution

Huit personnes impliquées dans les violents événements de Ghardaïa, présentées devant le juge.

tourisme

Destination

Les Algériens déterminés à passer leurs vacances en Tunisie.

aujourd'hui

Bouchouareb présidera une réunion en vue de la prochaine tripartite.

Vingt fermetures, 45 avertissements et 10 blâmes à Alger

Grand ménage et rappel à l'ordre dans le secteur de la santé

➔ Le secteur de la santé semble plus que jamais à l'heure du ménage. Les sorties d'inspection inopinées, les sanctions et les décisions de fermeture se multiplient depuis quelques semaines.

Le ministre de la Santé lors d'une inspection. (Photo › New Press)

Après un ensemble de sanctions tombées sur des chefs de services et des responsables de différentes services suite à la sortie nocturne de Abdelmalek Boudiaf en Ramadhan à Blida et Alger, la semaine de l'Aïd a été marquée par un scandale au service de maternité au CHU Constantine. Des images choquantes de cet espace censé accueillir de nouvelles vies et sauver celles de leurs mamans, ont été diffusées et pour la première fois de l'histoire des médias publics, sur la chaîne de Télévision nationale. Des images que la diffusion aurait été autorisée par le ministre avant de prononcer le verdict sanctionnant des responsables et fermant le service en question jusqu'à rénovation totale. Cette semaine encore, le secteur fait parler de lui par une nouvelle opération d'inspection et de ménage. Au moins 20 établissements privés de santé ont fait objet de décision de fermeture à Alger. L'information rendue publique avant-hier par un communiqué officiel parvenu du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, fait état d'une visite d'inspection de grande envergure dans 413 structures privées à Alger, toutes catégories confondues. Une opération coup-de-poing qui s'est soldée par l'établissement de 20 décisions de fermeture à l'encontre de cliniques, de cabinets spécialisés et de centres de diagnostic activant dans la wilaya d'Alger. Selon les précisions du département de Abdelmalek Boudiaf, les sanctions concernent, entre autres, deux établissements hospitaliers privés, un centre d'assistance et de procréation médicale, cinq centres de diagnostic et 12 cabinets de spécialistes. Plus explicite et voulant éviter toute spéculation, la même source a tenu à préciser que «Ces fermetures qui concernent Alger interviennent suite à une visite d'inspection inopinée des différents établissements privés activant dans le secteur de la santé». Pour ce qui est des infractions engendrant la décision de fermeture, il a été relevé des cas d'extension d'activités sans autorisation, la transformation des structures sans respect des normes parallèlement à l'absentéisme des pharmaciens, le remplacement sans autorisation, la non-déclaration du personnel et l'emploi de praticiens médicaux sans autorisation. Outre les établissements qui ont été obligés à baisser rideau, 45 autres ont été destinataires de mises en demeure en plus des avertissements et des convocations des directeurs techniques concernés. Il s'agit, entre autres selon la gravité des infractions, de 12 établissements hospitaliers privés, deux centres de procréation médicale, cinq centres de diagnostic, 19 cabinets de spécialistes et sept centres d'hémodialyse. Pour ces derniers, le ministère n'a pas précisé si l'ensemble des patients qui suivent des séances d'hémodialyse ont été pris en charge dans d'autres établissements car, faut-il le rappeler, il s'agit de séances indispensables à leur survie, à moyenne de trois à quatre par semaine. Le ministère de la Santé a ajouté que dix blâmes avaient été inscrits au dossier pour dix cabinets de spécialistes. Outre les centres de soins et de diagnostic, 122 officines pharmaceutiques ont été inspectées par les services compétents qui ont établi 98 avertissements pour absence irrégulière du pharmacien titulaire d'officine. A noter, par ailleurs, que la large opération d'inspection touche plusieurs wilayas si ce n'est pas tout le territoire national. En effet, le ministère promet de donner le bilan de son ménage «wilaya par wilaya, à fur et à mesure de finalisation des décisions». Puisse cette action à la fois répressive et préventive porter des changements positifs à l'image du secteur et freiner la souffrance d'une population victime d'une «santé malade» depuis plusieurs années.

Radia Zerrouki

Quand les pratiques informelles gangrènent le service public

Il a suffi au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière d'organiser des inspections inopinées pour aboutir, dans la seule wilaya d'Alger- censée être proche des organes de contrôle-, à 20 décisions de fermeture à l'encontre d'établissements privés de santé. Les inspecteurs sont tombés sur un «paquet » d'infractions dont les principales sont l'extension des activités sans autorisation et la transformation des structures sans respect des normes parallèlement à l'absentéisme des pharmaciens, le remplacement sans autorisation, la non-déclaration du personnel et l'emploi de praticiens médicaux sans autorisation. On comprend, d'après les termes du communiqué du ministère de la Santé qui a donné cette information, que les cliniques privées fermées travaillaient comme bon semblait à leurs gestionnaires sans aucun égard pour la loi ni la réglementation. Tout le monde a entendu parler, si ce n'est constaté directement, de l'utilisation par le secteur privé des moyens humains et matériels jusqu'à l'équipement des établissements publics. On a même cité le cas de praticiens qui, à partir de l'hôpital public où ils font les consultations, orientent les patients vers des établissements privés où ils exercent en parallèle. Evidemment, toute cette magouille n'est pas motivée par l'amélioration des prestations de santé offertes aux malades mais par l'appât du gain facile.

Les établissements de santé sanctionnés (2 établissements hospitaliers privés, 1 centre de procréation médicale, 5 centres de diagnostic et 12 cabinets de spécialistes) nageaient en plein dans l'informel, comme n'importe quel vendeur de marchandises non conformes ramenées par le trabendo à travers les frontières et exposées à même le trottoir aux clients imprudents et peu regardants sur la qualité. D'ailleurs, on apprend que des médicaments présentant d'importants risques pour la santé publique, car pouvant être cancérigènes, importés frauduleusement de Tunisie pour être commercialisés à El-Tarf, ont été saisis.

Il y a eu également des mises en demeure, des avertissements et des convocations des directeurs techniques concernés pour notamment 12 établissements hospitaliers privés, 2 centres de procréation médicale, 5 centres de diagnostic, 19 cabinets de spécialistes et 7 centres d'hémodialyse. Le ministère de la Santé a ajouté que 10 blâmes avaient été inscrits au dossier pour 10 cabinets de spécialistes. Par ailleurs, sur 122 officines pharmaceutiques inspectées, 98 avertissements ont été donnés pour absence irrégulière du pharmacien titulaire d'officine qui sont tous convoqués. Ce bilan n'en est qu'à son début, le ministère de la Santé promet que le bilan complet de cette opération, «wilaya par wilaya, sera rendu public au fur et à mesure de la finalisation des décisions».

Lakhdar A.

REPÈRE

SANTÉ

Réalisation de plusieurs maternités à Alger en 2016

Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui, a indiqué hier que plusieurs maternités seront réalisées en 2016 dans les communes de Rouiba, Aïn Benian et Baba Hassen. La réalisation de ces maternités a pour objectif «l'allégement de la pression sur les CHU d'Alger qui accueillent les femmes enceintes de plusieurs wilayas du pays, notamment, Boumerdès, Tizi Ouzou, Blida, Tipasa et Bouira», a indiqué M. Miraoui dans une déclaration à l'APS. Il a précisé dans ce sens que le taux d'avancement des travaux de réalisation du projet de réalisation d'une maternité d'une capacité de 80 lits à Baba Hassen est de 20% alors que les offres de réalisation d'une maternité d'une capacité de 150 lits à Rouiba soumises par les entrepreneurs suite à l'appel d'offres national, sont en cours d'examen. La maternité prévue à Aïn Benian compte, quant à elle, 150 lits, a-t-il ajouté. M. Miraoui a, en outre, annoncé l'inauguration, d'ici la fin de l'année 2015, d'une maternité d'une capacité de 150 lits à Douera, ajoutant que des polycliniques seront également inaugurées avant la fin novembre prochain dans les communes de Tassala El-Merja et dans le quatrier Debussy (Draria), outre un centre de transfusion sanguine dans la commune de Cheraga. Le même responsable a souligné l'inauguration durant ces derniers mois de l'année 2015 de plusieurs policliniques à Hay El Badr, Beni Messous, Bab El Oued et Baraki dans le souci d'alléger la pression sur les CHU. Il a indiqué dans ce cadre qu'un centre spécialisé en chirurgie cardiaque pédiatrique sera opérationnel d'ici 2016 précisant que l'état d'avancement des travaux de réalisation est de 55%. Le taux de réalisation d'un autre centre de soins à Zeralda d'une capacité de 100 lits également est de 55%.

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

Inscriptions universitaires

Plus de 56% des bacheliers affectés vers leurs premiers choix

➔«56,59% des lauréats au baccalauréat, qui ont procédé à leurs inscriptions universitaires, ont obtenu leurs premiers choix», a indiqué, hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Intervenant lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation du processus des inscriptions, le ministre a relevé que «le suivi électronique de l'opération fait état de l'orientation de 56,59 % des lauréats vers leurs premiers choix», précisant ainsi qu'«un lauréat sur deux a eu le premier choix exprimé». En effet, «1,38% des lauréats sont représentés par ceux qui veulent suivre des formations en dehors du secteur de l'enseignement supérieur et les étudiants universitaires qui ont repassé le bac dans l'espoir d'améliorer leur moyenne pour accéder à des filières déterminées, malheureusement la moyenne obtenue ne leur permet pas d'atteindre leur but», a indiqué le premier responsable de secteur, soulignant que «76,96% des admis ont eu un des trois choix exprimés, 85,28% ont eu l'un de leurs cinq choix, alors que 95,75 % ont été orientés vers l'un de leurs dix choix». S'agissant des inscrits qui n'ont pas été affectés à aucun de leurs dix choix, le ministre a indiqué que «le taux ne dépasse pas 4,25%», ajoutant qu'«un onzième choix leur a été proposé en tenant compte des notes obtenues dans les épreuves». En outre, «cette catégorie peut formuler un recours à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 juillet si le concerné n'est pas satisfait de l'affectation», a expliqué le ministre, précisant que «l'étude des recours tient compte des critères d'orientation et prend en considération les moyennes minimales indiquées par le traitement électronique». Il est à noter que les inscriptions finales se dérouleront à partir d'aujourd'hui jusqu'au 6 août.

Plus d'un million d'étudiants attendus cette année

«Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre. En effet, sur le nombre global annoncé, 1 400 000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50 000 dans la post-graduation et près de 50 000 dans l'université de la formation continue (UFC). Le premier responsable du secteur a souligné que «le taux global attendu pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5% comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente». En outre, le ministre a indiqué que «le secteur enregistrera à l'issue des sessions de juin et de septembre environ 288 000 nouveaux diplômés, dont 185 000 titulaires d'une licence du système LMD». «Il est attendu que 75% de ces nouveaux titulaires de licence poursuivent leurs études dans le cycle du master», a-t-il ajouté.

Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, la disponibilité des places pédagogiques pour tous les nouveaux inscrits, rappelant que le secteur bénéficiera, au titre de la nouvelle année universitaire, de 76 000 nouvelles places pédagogiques et de 50 000 nouveaux lits.

Malek Haddadi

BRÈVE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près d'un million et demi d'étudiants attendus pour la nouvelle année universitaire

Près d'un million et demi d'étudiants sont attendus pour la nouvelle année universitaire, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. «Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse dédiée aux résultats du processus d'orientation des nouveaux bacheliers vers les établissements universitaires. Sur le nombre global annoncé, 1 400 000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50 000 dans la post-graduation et près de 50 000 dans l'Université de la formation continue (UFC). Le premier responsable du secteur a souligné que le taux global attendus pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5 % comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le secteur enregistrera à l'issue des sessions de juin et de septembre environ 288 000 nouveaux diplômés, dont 185 000 titulaires d'une licence du système LMD.

M. L.

Préparatifs de l'année scolaire

Système de la double vacation contre la surcharge des classes

La surcharge scolaire figure parmi les imperfections que subit le système éducatif en Algérie. La prochaine rentrée scolaire s'annonce «difficile» compte-tenu de la surcharge des classes dans les deux paliers moyen et secondaire, a indiqué hier, Abdelouahab Guellil, directeur de l'éducation d'Alger-ouest.

Dans le cadre des préparatifs de l'année scolaire, Abdelouahab Guellil a expliqué que le recours au système de la double vacation est l'une des solutions visant à atténuer cette surcharge. Il a souligné que les communes les plus touchées sont Aïn Benian, Draria, El-Achour et Ouled Chebel. Contrairement aux cités nouvellement réceptionnées dans le cadre des opérations de relogement dans la wilaya d'Alger depuis juin 2014, ce sont les quartiers populaires qui sont confrontés au problème de surcharge, a fait savoir le même responsable citant l'exemple d'établissements scolaires qui accueillent 1 400 élèves alors que leur capacité d'accueil ne dépasse pas 800 élèves. Il a expliqué cette situation par l'émergence de nouvelles agglomérations qui n'ont rien à voir avec les opérations de relogement menées par la wilaya en plus des transferts d'élèves du privé vers le public. Dès la prochaine rentrée, 60 nouvelles cantines scolaires sont attendues, à travers des écoles primaires situées dans les communes de Douera, Birtouta, Dely Ibrahim, Gué de Constantine, et Mahelma. Cependant, malgré les cinq écoles primaires qui seront mises en service, cela ne comblera pas les besoins réels, selon Guellil qui rappelle que la construction d'écoles était du ressort des APC et non de la direction de l'éducation. Aussi deux collèges seront réceptionnés en octobre prochain tandis que 13 autres sont au programme mais tardent à être réalisés faute de foncier. Un lycée sera également livré et un autre en cours de parachèvement devrait l'être en décembre prochain. Pour ce qui est de la prime de scolarité d'un montant de 3 000 DA, Guellil dira qu'elle profitera à 31 000 élèves rappelant qu'elle a été distribuée à hauteur de 52% au 22 juillet en cours. 93 millions de DA ont été alloués dans le cadre de cette prime aux élèves démunis. Guellil qui a présenté un rapport sur l'année scolaire écoulée et les préparatifs de la prochaine rentrée devant la commission de l'éducation, lenseignement supérieur et la formation professionnelle de l'Assemblée populaire .Pour sa part, le président de la commission de l'APW de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, Mohamed Tahar Dilmi, a rappelé, pour sa part, que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du suivi et de l'évaluation des résultats de l'année scolaire écoulée, les préparatifs de la prochaine rentrée et le contrôle des affectations financières dont le secteur a bénéficié. La direction de l'éducation d'Alger-ouest compte 274 694 élèves scolarisés répartis sur 345 écoles primaires, 104 collèges et 41 lycées. Elle dispose de 3 centres d'orientation scolaire et 25 unités de dépistage sanitaire.

Zahra Kefane

PRESSE

Prix du Président

Promotion et encouragement de la production journalistique

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a affirmé que le Prix du président de la République du journaliste professionnel dont le jury a été installé mardi à Alger, vient «consolider les réformes dans le secteur de la Communication».

Intervenant lors de la cérémonie d'installation du jury, le ministre a dit que le Prix visait à «encourager et à promouvoir la production journalistique en récompensant les meilleures œuvres de la presse». Il se propose d'être une «reconnaissance du combat des journalistes hommes et femmes dans notre pays qui ont œuvré pour faire entendre la voix de la glorieuse guerre de libération et défendre les constantes et acquis du peuple et aujourd'hui de leur contribution à l'accompagnement de l'effort de développement du pays». En réponse aux questions des journalistes, M. Grine a rappelé que le Prix était consacré exclusivement aux journalistes détenteurs de la carte nationale du journaliste professionnel soulignant que 2 800 journalistes avaient retiré leurs cartes.

M. Lamine Bechichi , président du jury a, pour sa part, souligné que ce dernier était composé de «spécialistes et de personnalités distinguées et crédibles, ce qui lui permet d'assumer pleinement la mission qui lui a été confiée».

Après avoir donné un aperçu sur le journal *Résistance algérienne* (El Moukawama el djazaïria) paru le 22 octobre 1955 et dont la date a été retenue par le président de la République pour instituer la journée nationale de la presse, M. Bechichi a exhorté le jury à faire preuve de crédibilité dans l'accomplissement de son travail.

Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication. Le Prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse. Les lauréats de ce Prix seront récompensés le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse. Le Prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

Agence

Inscriptions universitaires

Plus de 56% des bacheliers affectés vers leurs premiers choix

➔«56,59% des lauréats au baccalauréat, qui ont procédé à leurs inscriptions universitaires, ont obtenu leurs premiers choix», a indiqué, hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Intervenant lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation du processus des inscriptions, le ministre a relevé que «le suivi électronique de l'opération fait état de l'orientation de 56,59 % des lauréats vers leurs premiers choix», précisant ainsi qu'«un lauréat sur deux a eu le premier choix exprimé». En effet, «1,38% des lauréats sont représentés par ceux qui veulent suivre des formations en dehors du secteur de l'enseignement supérieur et les étudiants universitaires qui ont repassé le bac dans l'espoir d'améliorer leur moyenne pour accéder à des filières déterminées, malheureusement la moyenne obtenue ne leur permet pas d'atteindre leur but», a indiqué le premier responsable de secteur, soulignant que «76,96% des admis ont eu un des trois choix exprimés, 85,28% ont eu l'un de leurs cinq choix, alors que 95,75 % ont été orientés vers l'un de leurs dix choix». S'agissant des inscrits qui n'ont pas été affectés à aucun de leurs dix choix, le ministre a indiqué que «le taux ne dépasse pas 4,25%», ajoutant qu'«un onzième choix leur a été proposé en tenant compte des notes obtenues dans les épreuves». En outre, «cette catégorie peut formuler un recours à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 juillet si le concerné n'est pas satisfait de l'affectation», a expliqué le ministre, précisant que «l'étude des recours tient compte des critères d'orientation et prend en considération les moyennes minimales indiquées par le traitement électronique». Il est à noter que les inscriptions finales se dérouleront à partir d'aujourd'hui jusqu'au 6 août.

Plus d'un million d'étudiants attendus cette année

«Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre. En effet, sur le nombre global annoncé, 1 400 000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50 000 dans la post-graduation et près de 50 000 dans l'université de la formation continue (UFC). Le premier responsable du secteur a souligné que «le taux global attendu pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5% comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente». En outre, le ministre a indiqué que «le secteur enregistrera à l'issue des sessions de juin et de septembre environ 288 000 nouveaux diplômés, dont 185 000 titulaires d'une licence du système LMD». «Il est attendu que 75% de ces nouveaux titulaires de licence poursuivent leurs études dans le cycle du master», a-t-il ajouté.

Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, la disponibilité des places pédagogiques pour tous les nouveaux inscrits, rappelant que le secteur bénéficiera, au titre de la nouvelle année universitaire, de 76 000 nouvelles places pédagogiques et de 50 000 nouveaux lits.

Malek Haddadi

BRÈVE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près d'un million et demi d'étudiants attendus pour la nouvelle année universitaire

Près d'un million et demi d'étudiants sont attendus pour la nouvelle année universitaire, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. «Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse dédiée aux résultats du processus d'orientation des nouveaux bacheliers vers les établissements universitaires. Sur le nombre global annoncé, 1 400 000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50 000 dans la post-graduation et près de 50 000 dans l'Université de la formation continue (UFC). Le premier responsable du secteur a souligné que le taux global attendus pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5 % comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le secteur enregistrera à l'issue des sessions de juin et de septembre environ 288 000 nouveaux diplômés, dont 185 000 titulaires d'une licence du système LMD.

M. L.

Préparatifs de l'année scolaire

Système de la double vacation contre la surcharge des classes

La surcharge scolaire figure parmi les imperfections que subit le système éducatif en Algérie. La prochaine rentrée scolaire s'annonce «difficile» compte-tenu de la surcharge des classes dans les deux paliers moyen et secondaire, a indiqué hier, Abdelouahab Guellil, directeur de l'éducation d'Alger-ouest.

Dans le cadre des préparatifs de l'année scolaire, Abdelouahab Guellil a expliqué que le recours au système de la double vacation est l'une des solutions visant à atténuer cette surcharge. Il a souligné que les communes les plus touchées sont Aïn Benian, Draria, El-Achour et Ouled Chebel. Contrairement aux cités nouvellement réceptionnées dans le cadre des opérations de relogement dans la wilaya d'Alger depuis juin 2014, ce sont les quartiers populaires qui sont confrontés au problème de surcharge, a fait savoir le même responsable citant l'exemple d'établissements scolaires qui accueillent 1 400 élèves alors que leur capacité d'accueil ne dépasse pas 800 élèves. Il a expliqué cette situation par l'émergence de nouvelles agglomérations qui n'ont rien à voir avec les opérations de relogement menées par la wilaya en plus des transferts d'élèves du privé vers le public. Dès la prochaine rentrée, 60 nouvelles cantines scolaires sont attendues, à travers des écoles primaires situées dans les communes de Douera, Birtouta, Dely Ibrahim, Gué de Constantine, et Mahelma. Cependant, malgré les cinq écoles primaires qui seront mises en service, cela ne comblera pas les besoins réels, selon Guellil qui rappelle que la construction d'écoles était du ressort des APC et non de la direction de l'éducation. Aussi deux collèges seront réceptionnés en octobre prochain tandis que 13 autres sont au programme mais tardent à être réalisés faute de foncier. Un lycée sera également livré et un autre en cours de parachèvement devrait l'être en décembre prochain. Pour ce qui est de la prime de scolarité d'un montant de 3 000 DA, Guellil dira qu'elle profitera à 31 000 élèves rappelant qu'elle a été distribuée à hauteur de 52% au 22 juillet en cours. 93 millions de DA ont été alloués dans le cadre de cette prime aux élèves démunis. Guellil qui a présenté un rapport sur l'année scolaire écoulée et les préparatifs de la prochaine rentrée devant la commission de l'éducation, lenseignement supérieur et la formation professionnelle de l'Assemblée populaire .Pour sa part, le président de la commission de l'APW de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, Mohamed Tahar Dilmi, a rappelé, pour sa part, que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du suivi et de l'évaluation des résultats de l'année scolaire écoulée, les préparatifs de la prochaine rentrée et le contrôle des affectations financières dont le secteur a bénéficié. La direction de l'éducation d'Alger-ouest compte 274 694 élèves scolarisés répartis sur 345 écoles primaires, 104 collèges et 41 lycées. Elle dispose de 3 centres d'orientation scolaire et 25 unités de dépistage sanitaire.

Zahra Kefane

PRESSE

Prix du Président

Promotion et encouragement de la production journalistique

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a affirmé que le Prix du président de la République du journaliste professionnel dont le jury a été installé mardi à Alger, vient «consolider les réformes dans le secteur de la Communication».

Intervenant lors de la cérémonie d'installation du jury, le ministre a dit que le Prix visait à «encourager et à promouvoir la production journalistique en récompensant les meilleures œuvres de la presse». Il se propose d'être une «reconnaissance du combat des journalistes hommes et femmes dans notre pays qui ont œuvré pour faire entendre la voix de la glorieuse guerre de libération et défendre les constantes et acquis du peuple et aujourd'hui de leur contribution à l'accompagnement de l'effort de développement du pays». En réponse aux questions des journalistes, M. Grine a rappelé que le Prix était consacré exclusivement aux journalistes détenteurs de la carte nationale du journaliste professionnel soulignant que 2 800 journalistes avaient retiré leurs cartes.

M. Lamine Bechichi , président du jury a, pour sa part, souligné que ce dernier était composé de «spécialistes et de personnalités distinguées et crédibles, ce qui lui permet d'assumer pleinement la mission qui lui a été confiée».

Après avoir donné un aperçu sur le journal *Résistance algérienne* (El Moukawama el djazaïria) paru le 22 octobre 1955 et dont la date a été retenue par le président de la République pour instituer la journée nationale de la presse, M. Bechichi a exhorté le jury à faire preuve de crédibilité dans l'accomplissement de son travail.

Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication. Le Prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse. Les lauréats de ce Prix seront récompensés le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse. Le Prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

Agence

INFOS EXPRESS

Mobilis soutient la candidature d'Oran pour les Jeux méditerranéens de 2021

Mobilis, partenaire officiel du Comité Olympique algérien (COA) lance, sur sa page officielle facebook, le jeu « Concours Jeux Méditerranéens Oran 2021 », en soutien à la candidature d'un joyau de la méditerranée, la ville d'Oran, pour l'organisation de l'édition 2021 des Jeux méditerranéens, en concurrence avec la ville de Sfax (Tunisie), dont le verdict, sera connu le 27 août prochain en Italie.

Ainsi, dans le but de booster les chances d'attribution de l'organisation des Jeux méditerranéens 2021 à l'Algérie, Mobilis organise du 21/07/2015 au 15/08/2015, un jeu concours sur sa page officielle facebook, destiné aux internautes, accessible depuis le lien: https://www.facebook.com/MobilisOfficielle.

Le concours est ouvert à toute personne «Fan» de la page Facebook des «Jeux Méditerranéens Oran 2021», les participants doivent « Liker » la page et « la partager » sur leurs murs Facebook en utilisant deux hashtags #Mobilis et #Oran2021.

Les deux (02) gagnants de ce concours, remporteront un voyage, tous frais payés, avec la délégation algérienne, pour assister à la première édition des Jeux Méditerranéens de plage Pescara 2015 en Italie.

Les noms des deux gagnants seront tirés au sort, le 15 août prochain, en présence d'un huissier de justice, et seront dévoilés sur la page Facebook de Mobilis et celle de la candidature aux jeux.

Tous ensemble pour que la ville d'Oran remporte l'organisation de cette édition.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis au www.mobilis.dz ou la page Facebook.

Du 6 au 8 août 2015 : la Wass Freestyle Cup fait le show à Alger

Du spectacle, de l'énergie et de la jeunesse au programme pour trois jours à couper le souffle

➔Après le succès impressionnant des deux éditions, la Wass Freestyle Cup revient cette année pour la troisième fois en Algérie avec des spectacles à couper le souffle et donne rendez-vous à son public du 06 au 08 août 2015 sur l'esplanade de la Grande Poste.

Cette compétition internationale de sport libre et de mouvement artistique parrainée par Mobilis, s'est imposée comme le rendez-vous incontournable des fans de sport et des pratiquants de cultures urbaines.

Représentée par Wassim Benslimane, trois fois vice-champion du monde honoré par le Guinness Book des records, et homologuée par la Fédération internationale de freestyle, la Wass Freestyle Cup 2015 mettra l'accent sur l'innovation, l'échange et l'esprit d'équipe et offrira des shows spectaculaires et exceptionnels. Les participants, venus des quatre coins du globe s'affronteront sur plusieurs disciplines : Freestyle Football, Freestyle Basketball ainsi que toutes formes d'expression libre avec un ballon. C'est aussi la première compétition internationale de Freestyle en 2 contre 2, mais la Wass Freestyle Cup réserve aussi bien d'autres surprises. En plus de la dimension sportive et festive de son événement, la Wass Freestyle Cup défend des valeurs sociales et solidaires. La démarche de cette année vise à favoriser le sport pour tous. Comme en témoignent l'organisation d'un tournoi de détection des jeunes talents algériens, et aussi le nombre croissant d'athlètes féminines participant à l'événement. De plus, ce tournoi s'engage à chaque édition aux côtés des associations caritatives, en l'occurrence Sos Villages d'enfants, afin de rendre le sourire aux enfants défavorisés. Un jury de renom sera présent pour départager les différents compétiteurs algériens et internationaux sur trois jours avec la grande finale. Mourad MEGHNI (Jury spécialiste « contrôle de balle ») et parrain de la Wass Freestyle Cup 2015, cette icône du footballalgérien, illustre cette proximité qui existe entre le freestyle et le sport classique. LILOU (Jury spécialiste « créativité ») champion du monde de Breakdance, danseur de Madonna, et pour finir Sean GARNIER (Jury spécialiste « technique ») partenaire et ami de Wass, ce champion français fait partie des meilleurs freestyleurs au monde.

Un événement gratuit et ouvert à tous

La Wass Freestyle Cup 2015 est un événement gratuit pour favoriser à la fois l'adhésion des populations locales à la manifestation, attirer un maximum de visiteurs mais également démocratiser la pratique des sports extrêmes. La Grande Poste est l'un des meilleurs endroits pour organiser un show à ciel ouvert à Alger. Ce joyau du patrimoine architectural algérien situé en plein cœur de la capitale offre l'assurance d'organiser la Wass Freestyle Cup 2015 dans les meilleures conditions tout en offrant un accès ouvert à tous.

Programme

■ Jeudi 6 août 2015

18H00 à 22H00 : Championnat National de Basketball Freestyle

- Cérémonie d'ouverture
- Qualifications lors de duels en 3 fois 30 secondes
- Election du champion d'Algérie Basket Freestyle

Vendredi 7 août 2015

- 18H00 à 18H15 : Ouverture du Championnat Football Freestyle
- 18H15 à 18H45 : Présentation des athlètes et représentation de Wass
- 18H30 à 20H00 : Qualifications « championnat national » avec les 16 meilleurs freestyler algériens
- 20H00 à 20H30 : Grande finale et remise des trophées (les deux finalistes représenteront l'Algérie lors de l'édition internationale)

Samedi 8 août 2015

- 18H00 à 18H15 : Ouverture de la «Wass Freestyle Cup International 2015»
- 18H15 à 18H30 : Présentation du jury
- 18H30 à 19H30 : Apparition des freestylers internationaux
- 19H30 à 20H00 : Catégorie féminine (4 meilleurs freestyleuses dont la star algérienne Liza Zimmouche)
- 20H00 à 21H30 : Championnat international avec le concept exclusif par équipe « 2 vs 2 » (15 nations représentées)
- 21H30 à 22H00 : Remise des prix, cérémonie de clôture Djmawi Africa.

La prise en charge des préoccupations des citoyens au cœur de la stratégie de la DGSN

La prise en charge des préoccupations des citoyens «est au coeur de la stratégie de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN)» a indiqué lundi à Tizi-Ouzou le contrôleur de police. (Photo › D. R.)

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales installe le nouveau wali d'Illizi

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Noureddine Bedoui a installé lundi le nouveau wali d'Illizi Moulati Attalah, nommé à ce poste dans le cadre du mouvement opéré récemment par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le corps des walis et des walis délégués. (Photo › D. R.)

Aïn Témouchent : mise en alevinage de six cages flottantes à la ferme aquacole de Sbiaât

Les responsables de la ferme aquacole «AQUASOL»de Sbiaât (35 km d'Aïn Témouchent) ont procédé à la mise en alevinage de six cages flottantes dans le cadre de l'extension de ce projet. (Photo › D. R.)

Ouverture à la circulation du tronçon autoroutier Ouargla-Ghardaïa

Un dernier tronçon de 8 km de dédoublement de la RN-49 entre Ouargla et Ghardaïa a été ouvert à la circulation, a-t-on constaté. Ce tronçon qui a été mis en exploitation par les autorités de la wilaya, fait partie d'une tranche de 30 km du projet de dédoublement de la RN-49 reliant ces deux wilayas, dans le territoire d'Ouargla, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise «Altro» pour un coût de 640 millions de dinars. (Photo › D. R.)

Chute des prix du pétrole

La crise est sévère

La loi de finances complémentaire 2015 était largement attendue par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, cette LFC est apparue comme le moment d'un sursaut énergique, et salutaire , face à la grave dégradation de la situation économique, et financière de notre pays, résultant de l'érosion brutale des prix sur le marché international des hydrocarbures, depuis maintenant plus d'une année.

A l'évidence, notre pays n'a pas su anticiper une évolution de la conjoncture mondiale sur le principal marché de ses exportations. Le Premier ministre vient, lui-même, de reconnaitre que la conjoncture pétrolière mondiale ne va pas s'améliorer et table sur une moyenne des prix du baril oscillant autour de 60 $US, ce que de nombreux analystes considèrent déjà comme une perspective optimiste. La Banque d'Algérie, de son côté, vient de signaler, dans sa dernière note de conjoncture, que les quantités d'hydrocarbures exportées ont baissé de 9% au cours du premier trimestre 2015, confirmant ainsi une tendance lourde observée tout au long des cinq dernières années. Au plan des comptes extérieurs, les informations officielles aujourd'hui disponibles laissent présager, pour l'ensemble de l'année 2015, un déficit de la balance commerciale à hauteur de près de 15 Mds de $US et un solde négatif prévisionnel de la balance des paiements à hauteur de près de 30 Mds de $US. Enfin, le déficit budgétaire, quant à lui, dépasserait les 1 900 Mds de DA à fin 2015, ce qui va obérer d'autant les ressources du Fonds de régulation des recettes. Ce dernier fonctionne, depuis longtemps déjà, plutôt comme un « bas de laine » que comme un outil de régulation de la gestion budgétaire ; il sera totalement épuisé au cours de l'année 2017, si l'Etat maintient, comme il le fait, le rythme actuel de croissance de ses dépenses. Le gouvernement lui-même, auquel il faut reconnaître son souci de la transparence, ne cache pas sa profonde préoccupation et a opté courageusement pour une publication régulière de statistiques probantes qui laissent apparaître une dégradation graduelle des comptes économiques de la nation, au cours des douze derniers mois. A ce sujet, le constat partagé par l'ensemble des analystes sérieux, c'est que notre pays est entré maintenant dans une crise sévère dont tout laisse à penser qu'elle est porteuse de menaces potentiellement graves, très comparables à celles que nous avions vécues à la fin des années 1980 et qui s'était soldée en bout de course par un ajustement structurel imposé par le FMI et dont les rigueurs et le caractère récessif sont encore dans les mémoires. C'est en considération de ces menaces de plus en plus visibles que notre association, CARE, n'a pas cessé d'alerter sur les fragilités du modèle d'organisation de l'économie de notre pays et qu'elle avait appelé solennellement à la prise de mesures salvatrices et courageuses, dont les prémisses pouvaient être annoncées à la faveur de la dernière loi des finances rectificative. Force est de croire que nous n'avons pas été entendus.

Pour un moteur de croissance forte et durable

Nous estimons en effet que si les dispositions ainsi adoptées, prises une à une, sont positives et recueillent notre assentiment, elles ne sont pas, globalement, à la hauteur des dangers qui guettent notre économie au cours des trois prochaines années. Notre sentiment est que le gouvernement agit encore comme s'il ne s'agissait que de gérer des difficultés économiques passagères, là où des réformes plus structurelles sont rendues nécessaires pour commencer à jeter sérieusement les bases d'une économie qui doit plus que jamais se préparer au défi de l'après-pétrole. Nous partageons totalement son point de vue quant au refus des politiques d'austérité ; mais, malheureusement, nous ne pouvons que constater que les éléments de sa politique actuelle ne font que retarder l'échéance et mènent inéluctablement vers cette impasse qu'il dit vouloir éviter. Les données chiffrées disponibles montrent clairement que la tendance est à la réduction de l'investissement public par contraction ou étalement des dépenses du budget d'équipement. Elles montrent également une croissance significative de près de 20% des dépenses de fonctionnement pour les premiers mois de cette année 2015. Ces indications sont le signe patent d'une politique économique dont le moteur reste toujours la dépense publique, alors même que les ressources portant cette dépense sont en train de s'amenuiser dangereusement. Or, ce dont notre économie a le besoin le plus urgent, c'est une politique économique plus volontariste qui fasse des entreprises, privées et publiques, le moteur d'une croissance forte et durable, seule en mesure de créer massivement de la richesse et des emplois et de répondre aux immenses besoins sociaux de la population algérienne. Une telle politique suppose des réformes immédiates du climat des affaires, une simplification considérable des procédures à l'investissement, une réorientation sensible de notre politique commerciale externe, de même qu'un ajustement sérieux de la valeur du dinar, qui rétablisse la préférence économique effective au bénéfice des producteurs et des exportateurs algériens. Les restrictions en vigueur en direction des investisseurs étrangers, hors quelques secteurs sensibles, pénalisent notre propre économie, au même titre que cette ségrégation incompréhensible qui vient d'être introduite entre production de biens et production de services.

> « Tout au service de l'entreprise, à l'inverse exact de ce que nous observons aujourd'hui sur le terrain. »

Notre pays a perdu un temps précieux pour n'avoir pas su amorcer le virage de la diversification économique au moment où il disposait de ressources abondantes. Il se voit contraint, maintenant, de devoir le faire dans un environnement interne et externe beaucoup plus hostile et surtout plus volatil, si l'on prend en compte les impacts prévisibles du nouvel accord international qui vient d'être conclu sur le nucléaire iranien. Par-dessus tout, ce que l'opinion publique nationale doit savoir, c'est que le processus de dégradation actuelle de nos comptes économiques, qui nous conduit de proche en proche à la récession et au retour du FMI, est loin d'être fatal. Dans la conjoncture économique difficile que nous traversons, c'est là notre principal motif d'espoir : pour éviter l'austérité vers laquelle nous mène le dogmatisme actuel, il nous faut déjà mettre fin, rapidement, au gaspillage de nos ressources rares. Notre pays dispose des moyens de rompre avec cette dépendance excessive aux revenus du pétrole, de renouer avec une croissance forte et durable et avec la création massive d'emplois économiques, pour peu que nos dirigeants trouvent le courage nécessaire pour engager les réformes consensuelles que dicte la conjoncture difficile que nous traversons.

Il dispose encore, pour une période très courte, des ressources nécessaires pour amorcer le virage salvateur du redressement.

C'est une opportunité historique qui ne doit pas être gâchée, sous peine de voir la crise actuelle atteindre son seuil irréversible et finir par embraser l'ensemble de la société algérienne. Dogmatisme, populisme et paternalisme doivent maintenant céder la place à plus de réalisme, plus d'efficacité et, par-dessus tout, plus d'ambitions pour notre Algérie.

Lila Deliba (Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise)

INFO EXPRESS

Aïn Beïda

Sit-in des demandeurs de logement devant le siège de la daïra

A cause d'un retard considérable dans l'affichage d'une liste de plus de 700 logements de type LPL, environ une centaine de postulants de logements ont organisé lundi dernier à 8h30' un sit-in devant le siège de la daïra d'Ain Beida. Ces derniers ont même bloqué la route menant vers la daïra et réclament avec insistance l'affichage de la liste dans les meilleurs délais possibles. Sur les lieux où nous sommes déplacés, les protestataires nous ont confié que les autorités qui avaient promis l'affichage de la liste avant la fin de l'année 2014, n'ont pas tenu leurs promesses. L'on assiste donc à un statu quo entre les décideurs, ce qui a retardé l'attribution. A l'heure où nous mettons sous presse, les protestataires continuent à observer un sit-in.

A. R.

Agriculture

Ferroukhi assumera-t-il les conséquences des «erreurs» de ses prédécesseurs ?

→C'est presque trois ans de perdu dans le secteur de l'agriculture et du développement rural. C'est l'avis général chez les cadres qui aiment et respectent leur secteur. C'est même l'avis de ceux qui ont freiné la lancée du renouveau agricole et rural.

Espérons qu'ils ne commettront pas la même erreur. Ce sont en résumé les avis que nous avons pu collecter lors de nos rencontres avec les cadres du secteur, les professionnels des filières agricoles et les journalistes spécialisés dans le domaine. Ce n'est pas du jour au lendemain que l'on peut redresser la barre lorsque l'itinéraire avait changé de cap. Ce n'est pas une simple décision qu'il faut. Bien plus, il faut remobiliser les troupes. Faudra-t-il aussi chasser les loups des laiteries ou les renards des poulaillers ou encore tuer les vers qui infestent les tubercules ou bien les dompter à coexister avec le reste des gens honnêtes ? Telles sont les questions que se posent tous les journalistes et les observateurs. Ils sont conscients et ont le droit d'être sceptiques car il est difficile de remobiliser des troupes qui ont été démobilisées. Il y a déjà une première réponse, celle du message transmis lors de la première rencontre avec les cadres où il avait demandé sèchement aux intrus de quitter la salle de réunion et invité les professionnels à participer à la rencontre. Cette position a été agréablement perçue par l'interprofessionnelle. Avant que la journée ne se termine, l'information avait déjà fait le tour de l'Algérie. C'est l'effervescence chez certains agriculteurs. Que fera-t-il pour convaincre les éleveurs de bovins de cesser de brader leurs vaches et que des lendemains meilleurs sont possibles? Que fera-t-il pour convaincre les laitiers pour continuer à brasser avec le lait de vache? Va-t-il agir pour régulariser les éleveurs bovins qui avaient subi des pertes suite à l'épizootie de la fièvre aphteuse et qui n'ont pas été dédommagés? Ne serait-ce que pour sauver la face de l'Etat pour que ce dernier ne risque plus d'être décrédibilisé?

Que fera-t-il avec ceux qui avaient la charge de réguler la production agricole et qui ne l'ont pas fait ? Il a du pain sur la planche. Si certaines coudées seront franches, d'autres par contre ne le seront pas. Ce qui est sûr et certain, aujourd'hui, c'est cette confiance acquise depuis le temps où il était secrétaire général du ministère de l'Agriculture. Lui et l'Etat ont un choix à faire : entre s'assurer d'une production nationale en redressant la barre ou bien abandonner les agriculteurs et la souveraineté nationale. Pour l'instant, nous n'avons pas aucun doute sur la probité du nouveau ministre. Bien au contraire, nous sommes heureux qu'il soit désigné et le serons encore plus lors des premières actions.

Djilali Harfouche

Relizane

A quand une prise en charge pour la cité El-Intissar ?

→ Bien que des sommes colossales aient été injectées par l'Etat dans le but de venir en aide pour une prise en charge totale des cités et en particulier de la jeunesse qui est notre boule de cristal, certains d'entre eux n'ont jamais vu le jour. En effet les habitants de la cité El Intissar, sise au chef-lieu de la ville de Relizane, ont dénoncé l'absence de projets de réhabilitation, et ce, depuis l'attribution de la cité susmentionnée, selon les dires des représentants de cette cité. Déjà, au niveau de leur cité, principalement la réfection des routes et le manque de structures de divertissement, selon les habitants. Benfadel, habitant du quartier, nous confie à ce propos : «J'habite ce quartier depuis plusieurs années et depuis, aucun projet de développement n'a été prévu pour ce quartier.

Les routes n'ont jamais connu de réfection et la circulation devient alors de plus en plus difficile, tant pour les automobilistes que pour les piétons, notamment lors des chutes de pluie, vu que les fosses se remplissent d'eau et de boue. Ajoutez à cela l'absence totale de structures culturelles et de divertissement pour nos enfants scolarisés.» Un retraité habitant de la cité, ajoutera: «Notre cité nécessite une réelle prise en charge de la part des autorités responsables, le quartier étant resté longtemps marginalisé. Nos enfants jouent dans la rue puis rentrent à la maison, tous couverts de terre et de boue.

S'il y avait des lieux de détente, les choses ne seraient plus pareilles. Nous demandons donc à ce que nos préoccupations soient prises en considération et que notre cadre de vie soit amélioré.» Les habitants de la cité susmentionnée sollicitent l'intervention du premier responsable de la wilaya afin de nous inscrire dans leur calepin du développement et de dissiper les nuages qui ne cessent de s'accumuler depuis belle lurette.

N.-Malik

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

Oum El-Bouaghi

295 affaires traitées durant le 2e trimestre par la gendarmerie

→Lors d'un point de presse qu'il a animé lundi dernier, le commandant par intérim du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, le lieutenant-colonel Boumeziène Ali a révélé qu'au cours du 2e trimestre 2015, ses services judiciaires ont traité 295 affaires.

Elles impliquent 401 individus dont 14 femmes. De ce nombre 68 ont été écroués.

Les crimes contre les personnes et bien privés tiennent la tête d'affiche avec un taux de 86%. En matière de lutte contre le trafic et la consommation de drogue, les mêmes services ont procédé à l'arrestation de vingt individus dont quinze ont été mis sous mandat de dépôt pour détention de plus de 9,200 kg de kif traité et 58 comprimés de psychotropes.

Par ailleurs, durant la même période, 20 652 bouteilles de boissons alcoolisés de différentes natures et contenances destinées à la venté illégale ont été saisies.

En ce qui concerne la contrebande et le commerce de produits prohibés frauduleusement introduits dans notre pays, les gendarmes font état de saisies pour l'équivalent de 157 millions de centimes et trois véhicules tous types confondus que les contrebandiers utilisent aux frontières est. Durant trois mois, le bilan présenté par le même commandant du groupement, ses services chargés de la circulation routière ont recensé 156 accidents. Ils sont à l'origine du décès de 23 personnes alors que 250 autres ont subi des blessures plus ou moins handicapantes.

En termes de retrait de permis de conduire, le même bilan fait état de l'application de cette mesure à l'encontre de 7 621 conducteurs ayant commis diverses infractions au code de la route, la mise en fourrière de 16 véhicules et l'établissement de 14 526 contraventions à l'encontre des chauffeurs non respectueux du même code.

Signalons enfin que le numéro vert 10 55 a enregistré 22 005 appels par les citoyens dont 689 interventions se sont avérées positives.

A. Remache

BRÈVE

Mostaganem

Un jeune homme meurt noyé à Bahara

Les estivants de la plage de Bahara,relevant de la commune Ouled Boughanem, distante de 84 kilomètres du chef-lieu de Mostaganem, ont vécu hier après-midi, un moment de deuil qui les a fortement attristés, après l'annonce de la mort par noyade d'un jeune homme originaire de la wilaya d'Adrar, âgé d'une trentaine d'années et répondant aux initiales de S.B. Le corps de la victime a été transporté par les éléments de la Protection civile vers l'Etablissement hospitalier public de Mostaganem et déposé au service de la médecine légale pour autopsie.

Une enquête a été aussitôt ouverte par les élements de la Gendarmerie nationale d'Ouled Boughanem pour mettre la lumière sur ce drame ayant endeuillé toute une famille.

N. M.

Tipasa

Les habitants de Oued Sebt ferment la route nationale

➔Les habitants, visiblement excédés, ont déclenché dernièrement dans la ville de Cherchell et dans plusieurs quartiers environnants une action de protestation face à une grave carence en eau qui dure déjà depuis plusieurs jours.

Durant cette saison estivale où la canicule est à son plus haut niveau, voici qu'un autre mécontentement citoyen vient d'être remarqué à l'ouest de la Wilaya de Tipasa. Il a été constaté en effet, que les riverains de la riche agglomération rurale et agricole de Oued Sebt, située à l'est de la municipalité de Gouraya et à environ 40 kilomètres du lieu de la wilaya de Tipasa. En effet c'est dans cette magnifique agglomération prise entre une grande et chatoyante étendue balnéaire ceinturée entre les sites côtiers de Gouraya et de Messelmoun, vient et à juste titre entrer de plein fouet dans la contestation. Certains témoins nous ont signalé la fermeture du tronçon routier de la Route nationale N°11, passant par les cités de Messelmoun et de Gouraya. Ce tronçon routier a été barré à la circulation durant toute la journée d'avant-hier, en bloquant des milliers de conducteurs et de touristes se rendant vers Damous, Lar-hat, Beni Haoua et Gouraya, jusqu'à une heure avancée de la nuit, et qui n'a été dégagée qu'à la suite de l'intervention des forces de la Gendarmerie nationale. Les raisons de cet incident seraient dues, d'après nos sources, à un manque permanent en alimentation en eau potable qui dure depuis plus de quinze jours. Il est utile d'indiquer que le problème de l'alimentation en eau consommable dans la wilaya de Tipasa est délicat, du fait non pas d'un déficit en eau, car la wilaya dispose de 105 millions de m³ d'eau dans le barrage de Boukourdane, de 5 000 m³/j d'eau dans la station de Bouroumi, de 120 000 m³/j dans la station de Fouka et de 35 000 m³ à Mouaz, à Kolea. Cela sans compter la production de 95 000 m³/j des 145 forages et de la station de Bou Ismail, avec le luxe de voir la station de Fouka assurer pour 80% de la consommation en eau potable des wilayas de Tipasa et d'Alger, mais ces problèmes sont dus à d'autres raisons. Ces difficultés seraient dues, selon les éclaircissements fournis par les responsables de Seaal, à la vétusté du réseau de distribution. Sur un autre registre, la station de dessalement de l'eau de mer de Oued Sebt, d'une capacité initiale de 100 000 mètres cubes par jour, est attendue pour sa mise en service en décembre 2011, soit 24 mois après la prévision de son lancement en 2009 et qui fut un projet mort-né dans le cadre d'un programme de dessalement de l'eau de mer en souffrance durant plusieurs années, nonobstant la mobilisation d'un financement de 115 millions de dollars US. Cette station était prévue aussi pour être construite sur six hectares sur le site balnéaire de la féerique plage de Oued Sebt, devait être réalisée dans un délai de 24 mois avec mise en service initiale en 2010. Mais cela fut hélas retardé à nouveau jusqu'en décembre 2011 à la suite d'un glissement des délais énigmatique.

Ce projet de la station de dessalement de Oued Sebt vient tant bien que mal être nouvellement remis sur la table pour sa réactivation mais avec un volume de production à la baisse de 5 000 m³/jour au lieu de 100 000 m³/j primitivement attendu.

C'est le résultat d'un projet qui a ingéré des sommes faramineuses au préjudice de l'Algérie après la défection du partenaire anglais.

Mohamed El-Ouahed

Béjaïa

La campagne moissons-battages bat son plein

Pour un objectif de 109 mille quintaux pleinement r2alis2 lors de la campagne précédente, pour l4heure on en est à 71 mille quintaux soit 65 % pour une superficie récoltée de 6 500 ha. Selon les services agricoles de la wilaya, il reste à exploiter quelque 1500 ha, ce qui va assurément nous rapprocher de 80% des objectifs. Le manque à gagner est à imputer au phénomène de l'échaudage. La collecte pour sa part a dépassé les 50% avec 36 mille quintaux et tend à s'améliorer avec la fin de campagne.

Tichy : festival Summer stars en continue à Capritour

Organisé par l'agence probox spécialiste des évènements culturels qui a impliqué l'ONDA et l'APC de Bejaia le festival summer stars entamé le 23/7/2015 courera jusqu'au 31 août. L'événement se veut selon les organisateurs un festival haut en couleur et en joie proposant une ambiance festive animée par des représentations artistiques de qualité. 40 jours de chants, et d'animation avec des artistes nationaux et internationaux dans un cadre balnéaire et les structures du village Capritour. Un village qui dispose de salles, aires pour spectacles, un théâtre en plein air à même de mettre en valeur autant l'aspect artistique que technique. DJ, quiz et jeux seront aux menus des journées quant aux soirées, elles seront animées par des groupes et artistes très prisés. Black out, Bilal Sghir, Khalas, Freeklane, Tafaful, Kader, siham, Algerino, warda, Babylone et bien d'autres, le tout servis dans l'humour. Summer stars, l'été des stars sera une réalité à vivre à Capri tour. Une rpemière qui promet et dont la réussite repose sur toute l'organisation mise en place sur tous les plans, mais aussi de la venue du public. Le grand public.

La route de Boulimat fermée à Ighil El-Bordj

Fermeture imposée par les citoyens d'Adrar U farnu à Ighil el Bordj, haut lieu et passage vers Boulimat, Saket… Azzeffourn. Une fermeture qui aura duré une demie journée durant et provoqué un désordre gigantesque que notamment à Amtic, Taourirt, mais aussi plus en bas à Ighil Oujilvane, Taghzout et partout ou des déviations sont possibles. Possibles mais très difficiles vu l'état des routes qui y mènent et qui sont difficiles d'accès en la circonstance. Il aura fallu d'abord la visite du vice-maire mais les citoyens qui se disent lésés en alimentation d'eau (privés depuis la fin du ramadhan), mais aussi qui souffrent les lenteurs des travaux d'alimentation de gaz ont exigé non seulement la présence du maire mais aussi de EDEMIA, SDE, DTP et des services des transports pour pourvoir ce village isolé (Adrar u faruv) en transport. Forte délégation qui arrivera sur les lieux à la mi-journée et qui prendra séance tenante les doléances des citoyens. Coup de force gagné sans doute au bénéfice de la venue du nouveau wali et de sa célérité à régler les problèmes ?

B. M.-O.

Sidi Bel-Abbès : 1,5 milliard de DA pour le projet d'une usine de montage de moissonneuses-batteuses

La Société de fabrication de matériel agricole (FAMAG) de Sidi Bel-Abbès a consacré 1,5 milliard de dinars au projet de réalisation d'une usine de montage de moissonneuses-batteuses de marque indienne. (Photo › D. R.)

Tissemsilt : lancement de fouilles dans le 14e site du fort de Taza

Les 14es fouilles entreprises en 2001 dans le site archéologique du fort de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader à Tissemsilt tirent à leur fin. (Photo › D. R.)

Incidents de Ghardaïa : huit mis en cause déférés devant la Justice

Les forces de police de la wilaya de Ghardaïa ont déféré, samedi soir devant la justice, huit (08) individus âgés entre 30 et 70 ans, impliqués dans les derniers incidents qu'a connus la ville. (Photo › D. R.)

Etablissements privés de santé : 20 décisions de fermeture dans la wilaya d'Alger

Vingt (20) décisions de fermeture à l'encontre d'établissements privés de santé ont été prises dans la wilaya d'Alger suite à des inspections inopinées, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Santé. (Photo › D. R.)

Annaba : huit milliards de DA de pertes pour Sonelgaz

Le piratage d'électricité prend de l'ampleur

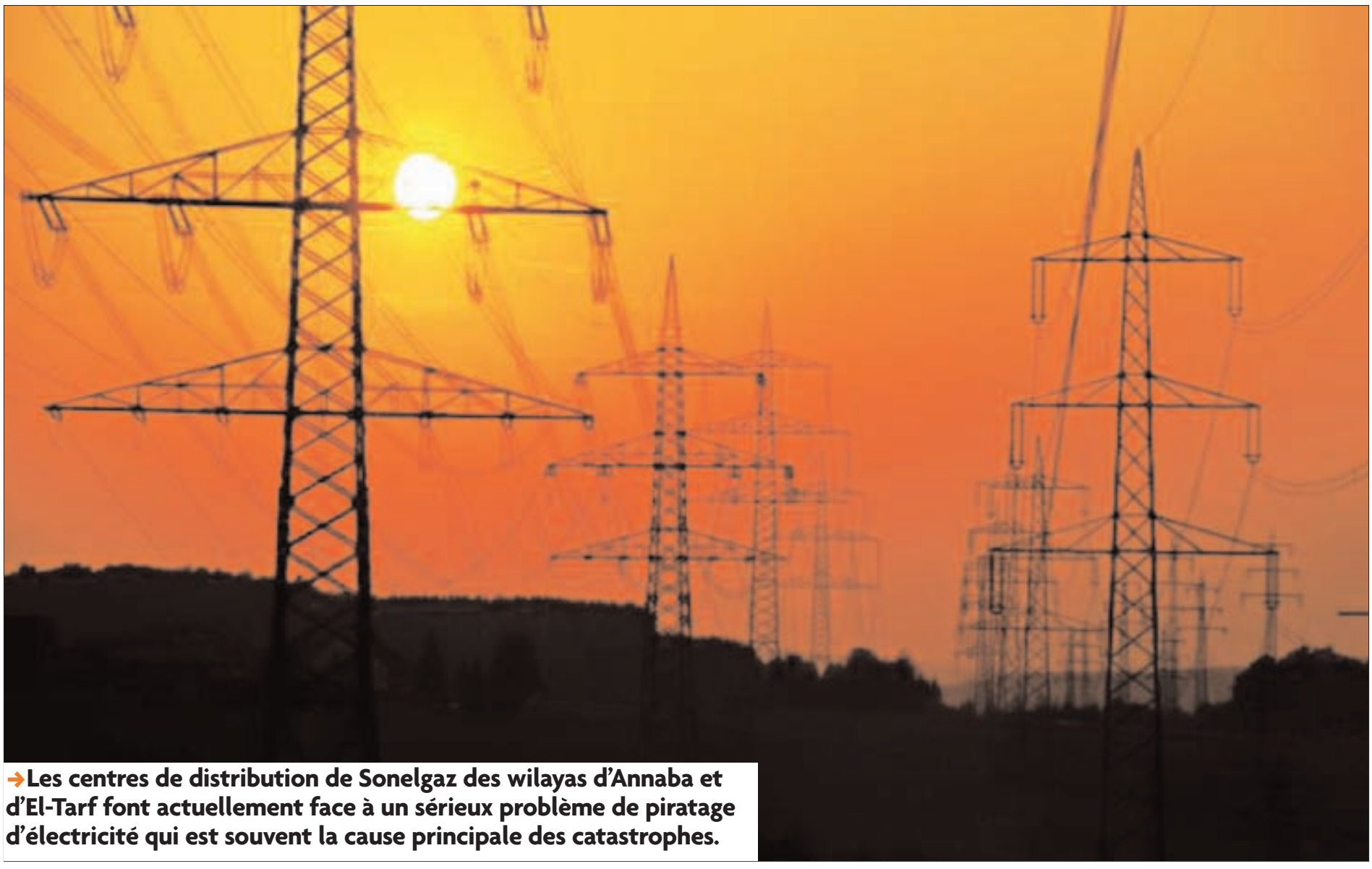

→Les centres de distribution de Sonelgaz des wilayas d'Annaba et d'El-Tarf font actuellement face à un sérieux problème de piratage d'électricité qui est souvent la cause principale des catastrophes.

De ce fait Sonelgaz région Est connaît actuellement des grosses pertes évaluées à plus de 40% de la production, soit indique-t-on un taux avoisinant les 60 GW par heure. selon les indications en notre possession, cet état de fait est constaté dans plusieurs communes à savoir celles d'El Besbes, Drean, El Chatt, El Kala. Ce constat est identique dans les localités de Chaiba, Sidi Amar, El Bouni, Sidi Salem Bouhdid et El Fakharine relevant du chef- lieu de la wilaya de Annaba. Ainsi la Sonelgaz de la ville d'El Tarf avait enregistré des pertes évaluées à plus de 15 milliards de centimes. Or, face à cette situation épineuse, la société en question a poursuivi en justice une centaine d'indélicats consommateurs issus d'habitations précaires qui notamment continuent de pirater et user de branchements illicites en électricité, a-t-on appris de sources proches de ses services. `Toujours dans le cadre de lutte contre le piratage d'électricité quelques centaines de nouveaux dossiers ont été présentés auprès de la justice dont une douzaine est liée à la destruction des câbles électriques et vols, ajoute-t-on. Dans ce volet il est objectif de souligner que le centre de Sonelgaz de la wilaya d'El Tarf exploite d'ores et déjà un réseau électrique de plus de 2 700 Km qui alimente plus de 58 546 abonnés en moyenne tension contre un réseau gazier de près de 100 Km qui alimente près de 5 000 abonnés. Un projet est prévu pour la rénovation du réseau, l'installation de nouveaux équipements et surtout l'augmentation de la puissance des transformateurs ciblant plusieurs régions de l'Est sera lancé durant cette année. Concernant les coupures d'électricité qui sont presque courantes dans certaines bourgades de la wilaya, celles-ci sont principalement dues à de nombreux vols de conducteurs et destruction d'isolateurs, informe-t-on.

Dans ce contexte, il faut savoir que pendant tout le mois de juillet avec cette grande canicule de nombreux compteurs d'électricité ont pris feu durant la nuit dans quelques cités du chef -lieu de la wilaya de Annaba comme le dernier qui avait eu lieu dans la localité d'El bouni. Les services de Sonelgaz se voient obligés de couper le courant durant des heures de la nuit dans plusieurs quartiers de la ville afin de diminuer la forte consommation d'énergie, les régions qui sont les plus ciblées sont El Hadjar, Sidi Amar, 11 décembre 60 , Pont blanc, Fakharine , la Colonne et autres, nous signale-t-on.

> Un projet est prévu pour la rénovation du réseau, l'installation de nouveaux équipements ciblant plusieurs régions de l'Est sera lancée durant cette année.

Les énergies renouvelables ne sont pas une priorité pour Sonelgaz

«Pour moi, les énergies renouvelables ne sont pas une priorité. La priorité, aujourd'hui, est de satisfaire le consommateur, car, l'Algérien a besoin d'avoir son électricité, qu'importe l'origine», a affirmé à la radio chaîne III , le premier responsable de la Sonelgaz qui souligne que l'investissement dans les énergies renouvelables exige de gros financements. «Aujourd'hui, nous sommes sous contraintes financières, si nous devons réaliser le programme des énergies renouvelables, nous aurons besoin de 100 milliards DA par an», a estimé Noureddine Bouterfa. Selon ses indications, le déficit de la trésorerie de la Sonelgaz est de 80 milliards de DA a été comblé par des emprunts, ce dernier propose, dans ce sens, de procéder par étapes en augmentant la tarification pour les industriels qui consomment près de 20% de la production nationale. «Si on prend la clientèle haute tension, elle achète son énergie à 2,2 DA, alors que le coût de revient est à 3 DA», fait-il remarquer. Durant l'exercice 2014, la société a enregistré une production totale d'électricité de l'ordre de 60 579 GWh pour une capacité installée de 15 806 MW, tandis que les ventes de l'électricité étaient de 49 192 GWh avec une évolution de 9,3 % par rapport à 2013. Les ventes pour la haute tension étaient de 9 248 GWh et de 13 185 GWh pour la moyenne tension. Concernant le nombre total de clients électricité qui a augmenté de 343 821 nouveaux clients en 2014 pour atteindre le chiffre de 8 092 341 cas. Dans le volet du gaz naturel, celui-ci représente des achats de gaz à Sonelgaz qui ont atteint les 26 932 millions de m3 et le total des ventes de gaz en 2014 sont de 11 899 millions m3 soit 3 102 millions m3 pour la haute tension, 963 millions m3 pour la moyenne tension et 7 833 m3 pour la base tension, indique-t-on. Le nombre total de clients gaz est de 4 249 847 clients. La société nationale d'électricité et de gaz Sonelgaz compte doubler ses capacités de production à l'horizon 2017, en passant d'une production annuelle de 10 032 MW actuellement à 19 316 MW en 2017 soit 9 centrales électriques d'une puissance totale de 8 050 MW seront en activité 300 postes très haute et haute tension, près de 10 000 km de réseau de transport très haute tension et 500 km du réseau gaz pour alimenter les centrales. Avec cette augmentation de production, une capacité additionnelle de 8 050 MW qui sera générée d'ici 2017. Six nouveaux sites de production seront créés à travers tout le territoire national (Mostaganem, Nâama, Hajret Ennous, Djelfa, Kais et Biskra), d'une capacité de 1 200 MW chacun.

Oki Faouzi

Inscriptions universitaires

Plus de 56% des bacheliers affectés vers leurs premiers choix

➔«56,59% des lauréats au baccalauréat, qui ont procédé à leurs inscriptions universitaires, ont obtenu leurs premiers choix», a indiqué, hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Intervenant lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation du processus des inscriptions, le ministre a relevé que «le suivi électronique de l'opération fait état de l'orientation de 56,59 % des lauréats vers leurs premiers choix», précisant ainsi qu'«un lauréat sur deux a eu le premier choix exprimé». En effet, «1,38% des lauréats sont représentés par ceux qui veulent suivre des formations en dehors du secteur de l'enseignement supérieur et les étudiants universitaires qui ont repassé le bac dans l'espoir d'améliorer leur moyenne pour accéder à des filières déterminées, malheureusement la moyenne obtenue ne leur permet pas d'atteindre leur but», a indiqué le premier responsable de secteur, soulignant que «76,96% des admis ont eu un des trois choix exprimés, 85,28% ont eu l'un de leurs cinq choix, alors que 95,75 % ont été orientés vers l'un de leurs dix choix». S'agissant des inscrits qui n'ont pas été affectés à aucun de leurs dix choix, le ministre a indiqué que «le taux ne dépasse pas 4,25%», ajoutant qu'«un onzième choix leur a été proposé en tenant compte des notes obtenues dans les épreuves». En outre, «cette catégorie peut formuler un recours à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 juillet si le concerné n'est pas satisfait de l'affectation», a expliqué le ministre, précisant que «l'étude des recours tient compte des critères d'orientation et prend en considération les moyennes minimales indiquées par le traitement électronique». Il est à noter que les inscriptions finales se dérouleront à partir d'aujourd'hui jusqu'au 6 août.

Plus d'un million d'étudiants attendus cette année

«Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre. En effet, sur le nombre global annoncé, 1 400 000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50 000 dans la post-graduation et près de 50 000 dans l'université de la formation continue (UFC). Le premier responsable du secteur a souligné que «le taux global attendu pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5% comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente». En outre, le ministre a indiqué que «le secteur enregistrera à l'issue des sessions de juin et de septembre environ 288 000 nouveaux diplômés, dont 185 000 titulaires d'une licence du système LMD». «Il est attendu que 75% de ces nouveaux titulaires de licence poursuivent leurs études dans le cycle du master», a-t-il ajouté.

Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, la disponibilité des places pédagogiques pour tous les nouveaux inscrits, rappelant que le secteur bénéficiera, au titre de la nouvelle année universitaire, de 76 000 nouvelles places pédagogiques et de 50 000 nouveaux lits.

Malek Haddadi

BRÈVE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près d'un million et demi d'étudiants attendus pour la nouvelle année universitaire

Près d'un million et demi d'étudiants sont attendus pour la nouvelle année universitaire, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. «Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse dédiée aux résultats du processus d'orientation des nouveaux bacheliers vers les établissements universitaires. Sur le nombre global annoncé, 1 400 000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50 000 dans la post-graduation et près de 50 000 dans l'Université de la formation continue (UFC). Le premier responsable du secteur a souligné que le taux global attendus pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5 % comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le secteur enregistrera à l'issue des sessions de juin et de septembre environ 288 000 nouveaux diplômés, dont 185 000 titulaires d'une licence du système LMD.

M. L.

Préparatifs de l'année scolaire

Système de la double vacation contre la surcharge des classes

La surcharge scolaire figure parmi les imperfections que subit le système éducatif en Algérie. La prochaine rentrée scolaire s'annonce «difficile» compte-tenu de la surcharge des classes dans les deux paliers moyen et secondaire, a indiqué hier, Abdelouahab Guellil, directeur de l'éducation d'Alger-ouest.

Dans le cadre des préparatifs de l'année scolaire, Abdelouahab Guellil a expliqué que le recours au système de la double vacation est l'une des solutions visant à atténuer cette surcharge. Il a souligné que les communes les plus touchées sont Aïn Benian, Draria, El-Achour et Ouled Chebel. Contrairement aux cités nouvellement réceptionnées dans le cadre des opérations de relogement dans la wilaya d'Alger depuis juin 2014, ce sont les quartiers populaires qui sont confrontés au problème de surcharge, a fait savoir le même responsable citant l'exemple d'établissements scolaires qui accueillent 1 400 élèves alors que leur capacité d'accueil ne dépasse pas 800 élèves. Il a expliqué cette situation par l'émergence de nouvelles agglomérations qui n'ont rien à voir avec les opérations de relogement menées par la wilaya en plus des transferts d'élèves du privé vers le public. Dès la prochaine rentrée, 60 nouvelles cantines scolaires sont attendues, à travers des écoles primaires situées dans les communes de Douera, Birtouta, Dely Ibrahim, Gué de Constantine, et Mahelma. Cependant, malgré les cinq écoles primaires qui seront mises en service, cela ne comblera pas les besoins réels, selon Guellil qui rappelle que la construction d'écoles était du ressort des APC et non de la direction de l'éducation. Aussi deux collèges seront réceptionnés en octobre prochain tandis que 13 autres sont au programme mais tardent à être réalisés faute de foncier. Un lycée sera également livré et un autre en cours de parachèvement devrait l'être en décembre prochain. Pour ce qui est de la prime de scolarité d'un montant de 3 000 DA, Guellil dira qu'elle profitera à 31 000 élèves rappelant qu'elle a été distribuée à hauteur de 52% au 22 juillet en cours. 93 millions de DA ont été alloués dans le cadre de cette prime aux élèves démunis. Guellil qui a présenté un rapport sur l'année scolaire écoulée et les préparatifs de la prochaine rentrée devant la commission de l'éducation, lenseignement supérieur et la formation professionnelle de l'Assemblée populaire .Pour sa part, le président de la commission de l'APW de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, Mohamed Tahar Dilmi, a rappelé, pour sa part, que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du suivi et de l'évaluation des résultats de l'année scolaire écoulée, les préparatifs de la prochaine rentrée et le contrôle des affectations financières dont le secteur a bénéficié. La direction de l'éducation d'Alger-ouest compte 274 694 élèves scolarisés répartis sur 345 écoles primaires, 104 collèges et 41 lycées. Elle dispose de 3 centres d'orientation scolaire et 25 unités de dépistage sanitaire.

Zahra Kefane

PRESSE

Prix du Président

Promotion et encouragement de la production journalistique

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a affirmé que le Prix du président de la République du journaliste professionnel dont le jury a été installé mardi à Alger, vient «consolider les réformes dans le secteur de la Communication».

Intervenant lors de la cérémonie d'installation du jury, le ministre a dit que le Prix visait à «encourager et à promouvoir la production journalistique en récompensant les meilleures œuvres de la presse». Il se propose d'être une «reconnaissance du combat des journalistes hommes et femmes dans notre pays qui ont œuvré pour faire entendre la voix de la glorieuse guerre de libération et défendre les constantes et acquis du peuple et aujourd'hui de leur contribution à l'accompagnement de l'effort de développement du pays». En réponse aux questions des journalistes, M. Grine a rappelé que le Prix était consacré exclusivement aux journalistes détenteurs de la carte nationale du journaliste professionnel soulignant que 2 800 journalistes avaient retiré leurs cartes.

M. Lamine Bechichi , président du jury a, pour sa part, souligné que ce dernier était composé de «spécialistes et de personnalités distinguées et crédibles, ce qui lui permet d'assumer pleinement la mission qui lui a été confiée».

Après avoir donné un aperçu sur le journal *Résistance algérienne* (El Moukawama el djazaïria) paru le 22 octobre 1955 et dont la date a été retenue par le président de la République pour instituer la journée nationale de la presse, M. Bechichi a exhorté le jury à faire preuve de crédibilité dans l'accomplissement de son travail.

Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication. Le Prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse. Les lauréats de ce Prix seront récompensés le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse. Le Prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

Agence

JOURNÉES DE LA HADHRA AISSAOUIA À MOSTAGANEM

Coup d'envoi

La quatrième édition des journées de la Hadhra aissaouia a débuté dimanche à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem avec la participation de huit troupes de la wilaya et celles d'autres wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la culture en collaboration avec la maison de la culture, a été marquée par un défilé des troupes de Aissaoua participantes provenant des wilayas de Mostaganem, Tlemcen, Béchar, Aïn Témouchent et de Souk Ahras dont le départ a eu lieu à partir du centre-ville de Mostaganem pour atteindre la maison de la culture où aura lieu l'évènement. Les participants à ce cortège ont déclamé des qacidate religieuses entrecoupés de salves de baroud et de youyous de femmes parmi l'assistance. Le public aura droit, durant ce rendez-vous du patrimoine, à des soirées dans le genre diwan et hadhra animées. En marge de ces journées dédiées à la mémoire de Ahcene Benaouda (1920-2014), préposé "mokkadem" défunt de la zaouia de Sid M'hamed Ben Aissa à Mazaghran, les organisateurs ont prévu une conférence sur le "Samaa soufi et la hadhra" qui sera animée par Mohamed Benbrika.

R. C.

Festival national «Raconte-Arts» à Tizi Ouzou

Belle palette artistique

→La douzième édition du festival «Raconte-Arts» se tient du 24 au 31 juillet dans la commune d'Iguersafene dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Les potentiels intéressés pourront aller à la découverte de la riche programmation de ce festival au niveau du village d'Iguersafene. Situé dans les hautes montagnes de Kabylie, le festival en question qui compte une forte participation comporte plusieurs haltes. Parmi ces dernières figurent des expositions de peinture, des ateliers, des concerts ainsi que des projections. Pour la journée de mardi 28 juillet, dès 10h, un atelier est proposé suivi à 16h d'un forum intitulé « Le patrimoine et l'écologie au centre du développement durable » qui se tiendra au niveau du foyer avec notamment la projection du documentaire : « Décharge interdite » réalisé par des stagiaires en cinéma accompagnés par leur formatrice Christine Fassanaro. De même qu'aura lieu une série de la communication en rapport avec la thématique du forum. Le programme prévoit, également, un monologue intitulé « El oued el oued » présenté par Cahina Bari au niveau du foyer des jeunes et ce, dès 19h, un spectacle sonore: « Tighri n'lebhar » présenté par Myriam Hamani accompagnée par un ensemble musical à l'école primaire à 22h, une Nuit du conte en plein air, à partir de 23h, avec la participation de plusieurs conteurs dont des nationaux et d'autres venus de pays arabes, à l'instar de Nassim Alwan et Mzoughi Yousra.

Aujourd'hui, sont prévus des ateliers dès 10h avec un récital à 17, mettant en avant les « nouvelles tendances musicales et poétiques de la jeunesse ». Mieux encore est prévue, une sortie nocturne à la belle étoile, une bougie à la main, à travers les ruelles du village à 22h. Cette belle balade se terminera par un concert animé par « Les pigeons voyageurs d'Afrique » & Akil D à minuit au niveau de l'école primaire. La programmation du jeudi est aussi intéressante qu'alléchante. Dès 10h30, un carnaval Ayred sera à l'honneur avec à 10h30, une performance « Nous sommes là parce que nous pouvons être là ». Cette prestation sera suivie par un troisième forum à partir de 16h : « La guerre d'Algérie revisitée » au niveau du foyer des jeunes, avec la projection du court-métrage : « Concerto pour deux mémoires » signé M'barek Menad et une série de communications en rapport avec la thématique du forum, une projection du documentaire « Plus jamais peur » en présence du réalisateur tunisien Cheikh Mourad au niveau du foyer des jeunes à 21h et enfin un concert au niveau de l'école primaire animé par le groupe Debza et Cheikh Sidi Bémol.

Le jour de la clôture prévue pour le vendredi 31 juillet, des ateliers seront organisés dès 10h, suivi de spectacles de rue « les arts s'emparent de la cité » », partout dans le village. Cette riche manifestation se clôturera avec la présence de plusieurs artistes dont entre autres Rabah Inasliyen, Cheikh Sidi Bémol Malik Kazoui, Karim Djerroud, Abdelhak Sahel et Kenza Enni et ce, dès minuit.

Lamia S.

Publicité

Nlle République /29/ 7/15 / ANEP 338154

Les gravures rupestres

De précieux artéfacts Mayas pleins de hiéroglyphes découverts au Guatemala

D'anciennes gravures mayas datant du septième siècle ont été découvertes au Guatemala. Particulièrement bien conservées, elles offrent de précieuses informations sur cette culture qui reste encore mystérieuse.

Les Mayas n'ont pas fini de fasciner les archéologues et une nouvelle découverte pourrait permettre d'obtenir un nouvel éclairage sur l'une des plus importantes civilisations précolombiennes. La trouvaille a été réalisée en mai dernier sur les sites archéologiques «La Corona» et «El Achiota» localisés au Guatemala. En menant des fouilles, une équipe d'archéologues a mis au jour trois imposantes gravures dont la plus grande mesure pas moins d'un mètre. Les travaux «ont permis de découvrir deux morceaux de hiéroglyphes. Deux gravures de pierre d'environ 40 cm de largeur et 30 cm de haut, sont gravées de hiéroglyphes, et sur l'une d'elles figure l'image d'un roi dansant», a détaillé le co-directeur du projet archéologique à La Corona, Marcello Canuto.

«Ces panneaux sont incroyablement bien préservés et parce qu'ils datent de 1 300 à 1400 ans, nous sommes extrêmement surpris et excités par le fait qu'ils préservent une telle quantité de détails», a-t-il ajouté repris par la BBC.

La plus grande découverte depuis le calendrier Maya

Les Mayas sont une culture encore méconnue et assez mystérieuse. Or, ces pièces témoignent du fait que, contrairement à la plupart des systèmes monarchiques, la royauté n'était pas transmise de façon héréditaire. Autrement dit, un homme ne faisant pas partie d'une dynastie pouvait devenir roi. Ces panneaux «sont extrêmement importants pour nous car ils nous donnent des informations très détaillées sur comment un dirigeant Maya devient roi».

INFO EXPRESS

Cecil, le plus célèbre lion du Zimbabwe, a été tué par un chasseur

C'est un riche touriste étranger qui est accusé d'avoir eu sa peau...

Dans la jungle, terrible jungle... Cecil, le lion vedette du Zimbabwe, est mort il y a deux semaines.

D'après l'ONG de conservation de la nature Zimbabwe, Conservation Taskforce, c'est un riche touriste étranger qui se serait offert la tête du plus célèbre lion du parc national de Hwange, pour la somme de 55 000 dollars (environ 50 000 euros), précise la BBC. L'animal a été retrouvé il y a deux semaines gisant hors de la réserve.

Six lionceaux vont devoir être abattus

Cecil, qui était connu pour sa crinière noire, aurait été tué après une chasse à l'arc. «C'est le plus silencieux, a expliqué Johnny Rodrigues, président de l'ONG, à la BBC.

BON À SAVOIR

Une dent trouvée à Tautavel devient «le plus vieux reste humain de France»

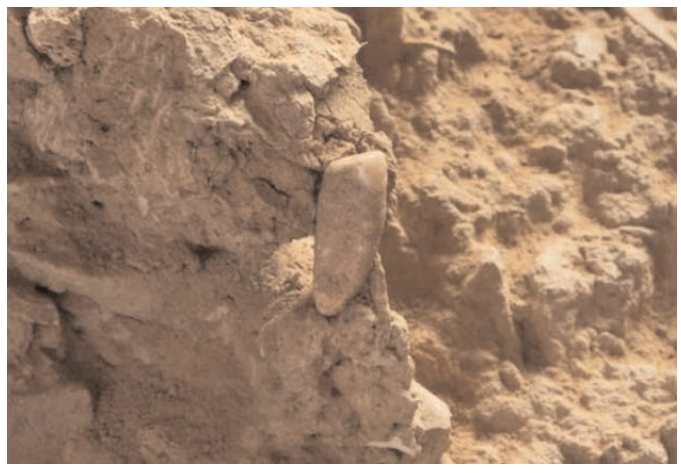

Ce vestige humain, âgé de 550 000 ans, est bien plus vieux que les os et crânes humains déjà découverts dans cette grotte des Pyrénées-Orientales.

C'est par un tweet que le musée de Tautavel a annoncé la nouvelle hier : «Découverte. Une dent de 550 000 ans, le plus vieux reste humain trouvé en France.» Ce vestige absolument exceptionnel a été mis au jour dans la Caune de l'Arago, site archéologique situé aux environs de Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Découverte à Tautavel. Une dent repousse de 100 000 ans, à 550 000 ans, le plus vieux reste humain trouvé en France.

Les fouilles ont commencé dans les années 1960 à la grotte de Tautavel, qui surplombe les gorges du Verdouble. Juste au-dessus de la rivière, proche d'un gué où passaient de délicieux herbivores, c'était un abri de rêve pour les chasseurs-cueilleurs du Pléistocène moyen, période de la préhistoire courant entre -781 000 ans et -126 000 ans.

Plus spécifiquement, l'homme préhistorique qui habitait la grotte il y a 300 000 à 450 000 ans a été nommé «homme de Tautavel» après la découverte par l'archéologue Henry de Lumley et son équipe de dizaines de fragments fossiles, provenant notamment de crânes. La star des restes humains porte le surnom d'Arago 21 : c'est un crâne remarquablement complet, sorti en 1971 et complété en 1979 par un os pariétal qui s'y emboîtait à la perfection, comme dans un puzzle. A l'époque de leur découverte, ils marquaient à -450 000 ans les plus anciennes preuves d'une présence d'hominidés en France. ■

NOTEZ-LE

Joseph Meister, premier vacciné de l'Histoire

Joseph Meister a 9 ans quand il se fait mordre par un chien. Dans son petit village alsacien, tous le considèrent comme déjà mort : l'animal est enragé. Le diagnostic posé, la mère de Joseph croit son fils condamné. «Le vétérinaire qui a autopsié le chien lui explique qu'il a entendu parler d'un scientifique à Paris qui travaille sur un vaccin contre la rage : Louis Pasteur. La mère décide alors de tenter sa chance», explique Elisabeth Liber, historienne conférencière au Musée Pasteur, à Paris. Le voyage s'engage donc vers la capitale, en compagnie du maître du chien, lui aussi mordu. Tous trois débarquent ainsi à Paris, le 6 juillet 1885, sans adresse en poche… «Il leur fut très compliqué de trouver Louis Pasteur. Après avoir fait le tour de plusieurs hôpitaux, les trois trouvent finalement le scientifique dans son laboratoire de l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm», souligne Elisabeth Liber. A la vue du jeune garçon, Pasteur hésite… Jamais jusqu'alors, il n'a fait d'expérience chez l'homme.

Scoliose

Comment la soigner ?

➔La scoliose est une déformation de la colonne vertébrale. Elle est le plus souvent bénigne mais peut causer de sérieuses complications lorsqu'elle est grave, c'est pourquoi il est important de la traiter le plus tôt possible. Mais comment reconnaître la scoliose et comment la traiter ? Explications.

Définition : c'est quoi la scoliose ?
La scoliose est une déformation permanente de la colonne vertébrale liée à une torsion des vertèbres les unes par rapport aux autres et ce, dans les trois plans de l'espace (haut-bas, droite-gauche, avant-arrière). Elle apparaît le plus souvent pendant l'adolescence, puis l'enfance, mais peut aussi survenir à l'âge adulte. Cette affection est parfois la conséquence d'une autre maladie ou d'une malformation. Toutefois, ses causes restent souvent inconnues. On parle de scoliose idiopathique lorsque aucune cause n'est retrouvée, et de scoliose secondaire lorsqu'elle est due à une maladie musculaire ou osseuse. La scoliose entraîne en plus d'une torsion de la colonne vertébrale, des répercussions sur le thorax, l'abdomen, ainsi que les zones proches du rachis.
Causes : pourquoi la scoliose apparaît-elle ? La scoliose idiopathique représente 70 à 80% des cas et se développe progressivement au cours de la croissance. Elle évolue lentement avant la puberté et s'accélère durant celle-ci, dû à la poussée de croissance opérée durant cette période. Elle est la forme la plus fréquente dans la tranche d'âge 8-15 ans et touche majoritairement les filles (8 fois plus que les garçons). La scoliose secondaire peut être due à une maladie neuromusculaire ou osseuse, ou à une malformation de naissance. Enfin, la scoliose dite «de novo» est une scoliose déclarée tardivement. Elle est due à une dégénérescence des disques intervertébraux et des vertèbres liée à l'âge. La scoliose «de novo» est d'autant plus fréquente que la durée de vie augmente constamment.
Symptômes : comment détecter une scoliose ? La scoliose n'entraîne pas de douleur particulière, c'est pourquoi il arrive qu'elle ne soit pas détectée à un stade précoce. Chez l'adulte, elle peut cependant entraîner des douleurs dorsales. En cas de scoliose, on peut constater une mauvaise posture, et notamment une bosse (gibbosité) d'un côté du dos lorsque la personne se penche en avant. C'est notamment cette bosse que le médecin va rechercher lors d'un examen médical pour confirmer le diagnostic. Pour cela, il va demander au patient d'adopter différentes positions qui vont révéler ou non une déformation. Si une scoliose est détectée, d'autres examens notamment des radiographies sont réalisées afin d'en savoir plus. Par ailleurs, il ne faut pas confondre la scoliose et ce que les médecins appellent l'attitude scoliotique. Cette dernière est caractérisée par une déviation réductible et est généralement causée par une mauvaise position.
Traitement : comment corriger la scoliose ? Le traitement de la scoliose est un traitement à long terme pouvant s'étaler sur plusieurs années. Si la déviation de la colonne est faible, la scoliose ne nécessite pas de traitement particulier sinon un suivi médical, notamment au début de l'adolescence. Lorsque la scoliose atteint 15 à 20° de déformation, elle doit être traitée par le port d'un corset. Celui-ci permet d'éviter une aggravation de la scoliose et de redresser la courbure. Le corset doit être porté sans interruption par l'enfant (sauf durant la toilette), et ne doit être abandonné que lorsque le squelette est mûr et sa forme fixée. Le but est que la courbure soit la plus réduite possible au moment à la fin de la croissance. Chez l'adulte, le port du corset va permettre de réduire les douleurs éventuelles et de freiner l'évolution en rétablissant un certain équilibre au niveau de la colonne vertébrale.
Cette mesure est généralement accompagnée de séances de kinésithérapie qui vont aider à entretenir la mobilité de la colonne et renforcer les muscles associés. Dans le cas où la scoliose est plus grave, ou que malgré le port du corset la déformation dépasse les 35°, un traitement chirurgical est nécessaire. Les opérations peuvent se pratiquer chez le jeune enfant, ainsi que chez l'adulte, mais elles sont plus lourdes. Elles consistent à corriger les déformations en utilisant des tiges de métal implantées sur les vertèbres. Lorsqu'on le peut, il est aussi possible de traiter la cause directe de la scoliose (une malformation de vertèbre, une déformation, un trou occipital trop étroit…).

BON À SAVOIR

Une seule nuit blanche bouleverse l'horloge biologique

➔Les gènes qui contrôlent les horloges biologiques dans toutes les cellules du corps sont modifiés après une seule nuit sans sommeil, comme le révèle une étude suédoise. Une seule nuit sans sommeil et vos gènes s'endorment ! Les chercheurs suédois de l'université d'Uppsala et l'Institut Karolinska ont réalisé une étude sur les effets néfastes du manque de sommeil et le dérèglement de l'horloge biologique. Résultats : les gènes qui contrôlent la fameuse horloge biologique sont modifiés après une seule nuit blanche. L'étude a porté sur 15 hommes, de poids normal et en bonne santé, qui sont venus à deux reprises en laboratoire pour un séjour de 2 jours et 2 nuits. Au cours de la seconde nuit, ils ont pu soit dormir 8h ou plus, soit rester éveillés. L'éclairage, l'alimentation et l'activité ont été contrôlés pendant cette période. Après la deuxième nuit, des prélèvements ont été faits sur les participants, d'une part dans la graisse superficielle près de l'estomac, d'autre part dans le muscle de la cuisse. Ces tissus permettent d'évaluer la régulation du métabolisme et de contrôler le niveau de sucre dans le sang. Des échantillons de sang, avant et après la nuit blanche, ont aussi été récoltés.

Un impact sur l'horloge biologique et la santé

Après une nuit sans sommeil, la régulation et l'activité des gènes de l'horloge biologiques se sont modifiées. Les chercheurs parlent de modifications épigénétiques. Ils ont confirmé des modifications chimiques par un processus appelé méthylation.

Médicaments

700 médicaments génériques retirés de la vente en Europe

➔L'Union européenne a décidé de suspendre la commercialisation de 700 médicaments génériques testés et fabriqués en Inde. Des dysfonctionnements auraient été constatés dans les essais cliniques.
L'Inde est furieuse. L'Union européenne par l'intermédiaire de l'Agence européenne du médicament vient de lui faire subir un camouflet en bannissant dans ses pays membres la vente de 700 médicaments génériques testés et fabriqués sur le sol indien. La décision sera effective à compter du 21 août.

Pourquoi ce retrait de la vente ?

Cette décision fait suite à la découverte en mai 2014 par l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM) de défaillances dans les procédures d'essais cliniques. Ces dysfonctionnements ont été observés lors d'un contrôle de routine sur un site du groupe GVK BIO, une entreprise spécialisée dans les essais cliniques dans le sud de l'Inde.
L'Union européenne a conclu à des manquements dans les pratiques cliniques pour 700 médicaments testés par GVK ces cinq dernières années, poursuit *Le Monde* qui met en ligne un document sur l'évaluation scientifique de la Commission européenne.
«Des manipulations de données d'électrocardiogrammes (ECG) ont été détectées dans chacun des 9 essais inspectés par l'ANSM. Ces manipulations de données suscitent des doutes quant à l'authenticité de tous les autres dossiers cliniques de ces neuf essais cliniques, pointe le rapport. Par conséquent, ils ont été considérés par l'ANSM comme non conformes aux bonnes pratiques cliniques (BPC) et comme non fiables pour appuyer les demandes d'autorisation de mise sur le marché».

Rapport remis au Premier ministre le 15 janvier 2013

Bilan et axes directeurs de la relance économique pour l'Algérie entre 2015 et 2020

➔Au moment ou avec la chute du cours des hydrocarbures, posant la problématique de la sécurité nationale, l'Algérie risque de connaître d'importantes tensions budgétaires, nécessitant un front social interne solide, tenant compte des différentes sensibilités sociales grâce à un dialogue productif au profit exclusif de l'Algérie et une réorientation urgente de la politique socio-économique afin d'éviter le drame des impacts des année 1986. J'ai jugé utile de mettre à la disposition du large public l'audit réalisé sous ma direction, assisté de 20 experts internationaux (économistes-sociologues-juristes-ingénieurs), remis au Premier ministre le 15 janvier 2013 en six volumes (900 pages) que certains, soi-disant experts qui ont induit en erreur l'opinion publique en maintenant un autre discours mais n'étant pas crédible.

De 1965 à 1979 avec une orientation exclusive vers l'investissement productif, celle-ci s'est effectuée autour de l'Etat omniprésent sur l'ensemble du cycle: planification, financement, réalisation de l'investissement et production. De 1980 à 1990 la politique a été orientée essentiellement vers les infrastructures BTPH et les activités commerciales. De 1991 à 2000 du fait de la situation particulière qu'a connu l'Algérie avec l'avènement du terrorisme et la cessation de paiement on ne peut à proprement parler de politique de développement mais avec la cessation de paiement des ajustements macro-économiques et macro-sociaux extrêmement douloureux du fait des exigences du FMI. De 2000 à 2014 du fait que la demande sociale a été compressée et des destructions massives entre 1990-2000, une politique orientée essentiellement vers les infrastructures.

2.- Paradoxalement, les paramètres macro-économiques de l'Algérie apparaissent comme positifs mais éphémères sans réformes structurelles: constat et recommandations.

Les tendances relatives aux grands agrégats révèlent une macro-économie sous contrôle relatif fonction des aléas de la rente des hydrocarbures qui représente 97/98% des exportations totales. La dette est maîtrisée grâce au remboursement par anticipation, moins de 4 milliards de dollars US. La balance commerciale a fortement bénéficié de la remontée des cours des hydrocarbures. Cependant depuis 2010, les importations suivent une tendance haussière, l'Algérie important 70% des besoins des ménages et des entreprises qu'elles soient publiques ou privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%avec un dépérissement du tissu industriel moins de 5% du produit intérieur brut -L'inflation qui a connu un niveau record en 2012(8,9% selon les statistiques officielles) est relativement maîtrisée depuis fin 2013 mais compressée artificiellement par les subventions généralisées, non ciblées (25 milliards de dollars 2013/2014), en comptant les transferts sociaux(60 milliards de dollars soit 28% du PIB) et en encore qu'il faille éclater l'indice de l'ONS, et analyser les liens entre la répartition du revenu et le modèle de consommation par couches sociales, celui percevant 20.000 dinars par mois net n'ayant pas la même perception de l'inflation que celui qui perçoit 200 000 dinars. Le budget est équilibré de par la stabilisation des dépenses de l'Etat (même si elles restent à une proportion élevée du PIB) et grâce à l'appoint de la fiscalité pétrolière, encore que le budget prévisionnel de 2014 contenu dans la loi de Finances préfigure des tensions budgétaires à venir en cas d'une chute du cours des hydrocarbures. Les banques notamment publiques qui concentrent plus de 85% des crédits octroyés se cantonnent en guichets administratif accompagnant peu les investisseurs et les taux d'intérêt aux entreprises restent encore élevés des taux d'intérêts bonifiés à certains segments ce qui ce qui reflète en partie la faible efficacité du système bancaire croulant sous le poids de surliquidités qu'elles n'arrivent pas à transformer en richesses réelles. Les banques publiques sont malades de leurs clients notamment les entreprises publiques (assainissement de plus de 60 milliards de dollars entre 1971/2013) 70% étant revenues à la casse e départ montrant que le blocage est d'ordre systémique. L'apurement des créances détenues par les cinq banques sur les entreprises publiques s'est traduit par des décaissements importants du Trésor.

3.-L'Algérie tente difficilement sa transition d'une économie publique vers une économie de marché à finalité sociale : constat et recommandations.

Le pays a opté au début de son indépendance pour une économie étatisée. Elle s'est ouverte à l'économie de marché à partir de la crise de 1986. Toutefois, l'économie algérienne reste encore une économie essentiellement publique. L'héritage socialiste est fortement présent dans la philosophie et les pratiques de la vie économique et sociale et dans celui de la pérennité de l'entreprise publique. L'industrie publique est largement obsolète et concentre des pertes totales malgré des assainissements répétés nécessitant sa restructuration et sa modernisation. Les ressources du pays sont significatives mais basées sur des rentes qui contribuent à anesthésier les volontés de changement. En dépit de certaines réformes timides –paradoxe plus le cours des hydrocarbures est faible plus on ressent le besoin de réformes, et ralentit lorsque le cours est élevé. La pression démographique rend l'Algérie de plus en plus dépendante des importations qui n'a pas jeté les bases d'un appareil productif capable d'affronter la concurrence internationale. Les différents revenus des rentes ne proviennent pas d'un véritable effort productif des intéressés et conduisent quasi inéluctablement à une mauvaise gestion macro-économique. L'absence de mise en place d'un appareil productif augmente chaque jour davantage les difficultés que rencontrera le pays lorsque la rente tendra vers l'épuisement. Actuellement, les considérations politiques à court terme l'emportent sur les perspectives à long terme. Tant que la majorité de l'électorat tirera ses revenus des emplois dans la fonction publique, qu'elle pourra bénéficier de services sociaux peu coûteux, les réformes fondamentales n'auront guère de chances de progresser de par l'opposition tant du grand public que de la technostructure censée mettre en œuvre ces changements. Le salaire au sein des branches est déconnecté de la productivité du travail avec la dominance des emplois rentes et des fonctionnaires et les branches qui exportent le plus ne sont pas forcément les plus ouverte et l'industrie manufacturière même embryonnaire est très tournée vers son marché intérieur. Les investissements directs étrangers hors hydrocarbures et dans les secteurs productifs sont très faibles, les étrangers étant attirés par les marchés publics du BTPH. L'agriculture constitue un réservoir important de main d'œuvre et peut servir en cas de chute du cours des hydrocarbures comme d'amortisseur social tout en diminuant la facture alimentaire assurant l'autonomie alimentaire mais la céréaliculture connait des rendements faibles qui souffrent des difficultés générales de l'économie. Le système bancaire doit faire l'objet d'une profonde restructuration à la suite de l'accumulation de créances douteuses auprès des banques publiques. D'une manière générale, les entreprises privées sont présentes surtout dans le secteur des services avec prédominance du commerce de détail, dans les petites entreprises de BTPH et du secteur manufacturier traditionnel.

Dr Abderrahmane Mebtoul
(Suivra)

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Tipasa
Daïra de Hadjout
Commune de Merad

ANNONCE

Le président de l'Assemblée populaire communale de Merad informe les citoyens de la commune à propos du projet d'exploitation d'un club internet (cybercafé) situé dans la rue des Frères Bayek, n° 10, Merad, pour Mme Guassmi Fouzia, pour une période de 30 jours à compter de la date du 10/8/2015.
Les citoyens peuvent accéder au dossier pendant la période mentionnée ci-dessus et à fournir leurs observations dans le registre de l'Apc pendant les jours de la semaine, à partir du 8h à 12h et de 13h à 16h30.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
مديرية التقنين الشؤون العامة والمنازعات
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات
رقم: 18 / م ت ش ع م/م ش ع/م ج/ 2015
رقم الملف: 2015/01/ أولياء التلاميذ

وصل تسجيل التصريح بتأسيس
جمعية ولائية

بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ2012/01/12 المتعلق بالجمعيات، وبناء على محضر الجمعية العامة التأسيسية المؤرخ في 2013/10/29 تم تسليم هذا اليوم .....وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية الولائية ذات الطابع التربوي المسماة:
جمعية أولياء التلاميذ للمدرسة الابتدائية حسان بن رمضان الكائن مقرها بـ: المدرسة الابتدائية الشهيد حسان بن رمضان، حي عدل 1874 مسكن الدابوسي بلدية درارية.
رئيس الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التأسيسية: السيد جرير عيسى.
تاريخ ومكان الازدياد: 1958/07/18 بسطيف.
الساكن بـ: حي عدل 1107 مسكن عمارة 03 رقم 37 الدابوسي درارية.
الأهداف: - مساعدة التلاميذ المعوزين ماديا ومعنويا، - تسهيل العلاقات بين الأولياء والمدرسة.

مكتب التوثيق للأستاذ إيدار بلعيد
موثق بتازمالت ولاية بجاية
ش.ذ.م.م. مير كونسبت اكيبمون مقرها: بحي محمد العيد ال الخليفة رقم 03 بلدية حاسي مسعود ولاية ورقلة، رأسمالها: ((500.000دج)).

تعديل القانون الأساسي
"توسيع الموضوع الاجتماعي، هبة حصص اجتماعية"

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ: 2015/07/27، وهب السيد: احدادن مولود جميع حصصه الاجتماعية والمقدرة بـ: بمائة وخمسين حصة اجتماعية (150 حصة) إلى السيد: احدادن حسين والسيد: احدادن عبد الكريم بنسب متساوية بينهما بقيمة اجمالية قدرها: (150.000دج) وتم توسيع الموضوع الاجتماعي بإضافة الأنشطة التالية: تجارة بالتجزئة للتجهيزات واللوازم الحرارية (505001)، تجارة بالتجزئة لعتاد ولوازم الكائنتين والمطابخ الكبرى للجماعات (505002)، تجارة بالتجزئة لعتاد ولوازم المخبزة والحلويات والمرطبات (505003)، تجارة بالتجزئة للتجهيزات ومعدات المغاسل، تجهيزات الفنادق، المقاهي، المطاعم والمحلات (505012)، كراء الماكنات والتجهيزات المختلفة (603009)، كراء عتاد وتجهيزات التخييم (603012) إيجارات مختلفة (غ.م.ف.أ (603014)، تموين قواعد الحياة (601401) والباقي بدون تغيير.
نسختان من هذا العقد ستودع لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية ورقلة.
للإعلان الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تبسة
دائرة الكويف
بلدية بكارية
إعلان عن إجراء تحقيق علني
يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بكارية عن الشروع في إجراء تحقيق عمومي لموجز التأثير على البيئة لمشروع إنجاز وحدة لإنتاج الشبكات الحديدة كائنة بمنطقة النشاط والتخزين ببلدية بكارية لفائدة السيد: سبع لزهر.
حيث حدد تاريخ الشروع في التحقيق العمومي يوم 2015/07/19 وينتهي في 2015/08/02 وذلك لمدة 15 يوما (خمسة عشر يوما) وقد عينت السيدة: بلهاني عواطف بصفتها محافظ محقق للمشروع بناءا على القرار الولائي رقم: 1164 المؤرخ في: 2015/06/22.
وبإمكان الجمهور تدوين ملاحظاته على السجل الذي وضع لهذا الغرض بمقر البلدية – المصلحة التقنية – وذلك طيلة أيام الأسبوع ما عدا أيام العطل الرسمية.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Béjaïa
Daïra d'Akbou
Commune d'Akbou

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif 91/254 du 7/7/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, M. Chemirou Akli, fils de Belaid, né le 7/4/1963 à Chellata, demeurant au village Felden, commune de Chellata, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain au lieu dit Ahrik N'chikh, commune d'Akbou, wilaya de Béjaïa, d'une superficie de trois cent vingt six mètres carrés (326 m2), limité dans son ensemble par :
- au nord : propriété Airouche Ahcene,
- au sud : propriété Airouche Tayeb,
- à l'est : propriété Airouche Tayeb,
- à l'ouest : piste carrossable.

A cet effet, toute observation, contestation ou opposition relative à l'établissement dudit certificat de possession devra être formulée par écrit à Monsieur le président de l'Apc d'Akbou dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication de cet avis.

Akbou, le 28/7/2015

JSM Tiaret

Les beaux jours d'un club qui perd ses couleurs

➔La JSM Tiaret a une histoire, riche et brillante. Qui ne connaît sa galerie et ses comités de supporters qui chantaient : «Allah Allah ya Zerga, makhalitina akoul.»

Le club a été fondé le 7 avril 1943 sous le nom de l'Union sportive musulmane de Tiaret marqué par le passage de grandes figures de la balle ronde dont chacun a marqué son destin. Si les uns ont quitté ce bas monde dans l'anonymat, d'autres ont préféré consommer les jours restants «souffrance oblige» et une partie reste toujours fidèle au maillot bleu pour sauver ce qui reste à sauver.

La JSMT d'autrefois... (Photo › D. R.)

Il y eut les frères Braik Alias «Banus»

Qui est l'aîné des frères Banus ? Benaissa. Il était le maître à jouer de la grande Bleue durant toute sa carrière devant Mellakhsou, Soualhi, Seridi, Lalmas, Krokro, Fendi et le génie Guemmouh ainsi que Kalem, Amar, Fréha, Lalmas, Betrouni, Dali et autres éléments géniaux. On le compare aux meilleurs joueurs des années après l'indépendance, un redoutable dribbleur comme on le surnomme «Rih» qui pouvait mettre dans le vent n'importe quel défenseur comme l'ont dit un jour les fans tiarétiens à la galerie mascaréenne «lardh el mahi lardh».

Pour Kader «Banus» nul n'a besoin de son adresse, son passé mérite une reconnaissance qui a laissé des traces sur tous les terrains de football à travers l'Algérie profonde. Que Dieu les garde avec son trio. Chaque club de football a son histoire et les archives du club phare de Koléa gardent toujours le nom de «Banus» sur les feuilles des matchs alors qu'il était au service national. «Les Banus sont des figures emblématiques du sport roi, des consécrations à la hauteur de cette pyramide issue d'une même famille de grands noms, qui totalisent une soixantaine d'années au service du sport. «Les Banus étaient des symboles par excellence de la Jeunesse sportive musulmane de Tiaret avec des pieds magiques qui faisaient trembler les filets des équipes adverses, y compris les grands clubs de l'Est, l'Ouest et du Centre». L'international Mohamed Banus a raté le but égalisateur devant l'équipe guinéenne lors de la rencontre devant les guinéens, la balle avait été renvoyée par le poteau gauche. Quant à la rencontre officielle devant les Maliens, l'enfant du mausolée de Sidi Khaled ne laisse aucune chance au gardien. Le pur produit de Sidi Khaled surnommé le Keita tiarétien, sera sollicité par de nombreux clubs prestigieux pendant toute sa carrière, mais il refusait catégoriquement les différentes offres et restera au milieu du groupe soudé et composé de Krimo, Dahou, Kharoubi, Zaoui, Benaissa, Benferhat, Meridja, Ould Bachir, Laaredj, Benmassaoud, Tass et autres, qui ont quitté le sol de Tiaret vers d'autres cieux, après un parcours honorable au service du maillot bleu. Le Keita Tiaretien Mohamed, qui reste un homme exceptionnel, a drivé plusieurs clubs de la région et la wilaya limitrophe durant sa carrière footballistique. «En 1971, la perle noire faisant partie de l'équipe nationale, avait marqué un but de toute beauté. Ces images, je les vois et les revois encore et je les savoure peut-être pour la dernière fois car des joueurs de la trempe de Mohamed Banus, il n'en existe plus comme pour d'autres chevronnés à l'image de Betrouni, Fergani, Lalmas, Belloumi, Madjer et la liste est longue», Mohamed restera à ce jour, l'un des baroudeurs de tous les temps, l'une des figures emblématiques de la balle ronde et l'un des grands hommes que Ezzerga a enfantés. Mohamed Banus jouera aux côtés de la muraille des Fennecs Tahar Benferhat, Krimo, Souidi Benaissa, Bermati, Kharroubi dit Japon et autres figures de proue pour un parcours de quarante années. Il rencontra les internationaux des différentes régions tels que Lalmas, Seridi, Merezkane, les frères Zender, les frères Salhi, Boukadoum, Attoui, Fréha, Hadefi, Bouhella et la pyramide des talentueux qui a laissé des empreintes sur tous les stades. Surnommé «la tête et les jambes en acier des Bleus», il restera la légende vivante. L'histoire d'amour des frères Banus au football a commencé très tôt sur les terrains nus et dans les rues comme les autres jeunes talentueux. Il tapait la petite balle dans les différents quartiers populaires et autres lieux de l'ancienne Tihert. C'est là que le quatuor Keita et les perles noires tentent leur chance au club de la JSMTiaret, et c'est à partir de ce moment-là que la carrière des chevronnés va prendre une autre dimension. Zouheir l'un des éléments clés du club à l'âge de la marelle devient le jongleur avec une tête et des jambes d'un jongleur et au cours de quelques mois, il hisse l'emblème national sur le sol suisse et endosse le maillot de la muraille de l'équipe nationale cadette.

A 13 ans, il participe au tournoi international à Annemasse sur le continent européen, et laisse son empreinte qui le mène dans la cour des grands (Annemasse, commune française implantée sur la ligne frontale suisse en région Rhône-Alpes). Zouheir avec son corps fragile, refuse des offres et des propositions et préfère rejoindre sa ville natale à côté du onze de la JSM Tiaret pour donner toute son énergie à son club à travers les saisons qui ont conduit «la lionne» aux différents paliers. Le cadet Zouheir «P'tit Banus» avec son équipe «Ezzerga», avait été la pièce essentielle du onze aux côtés des Adda Maidi, Zaoui, Mansour Ardjaoui, Benyamina, Khellil, Fernane, Khellil, feu Sahraoui, Saib, l'enfant de Theniet el Had (Tissemsilt) et le duo Ali Ayadi – Bouzid (Mouloudia de Batna), et beaucoup d'autres, inscrits au registre d'Or.

Les frères Skander renommés les «five»

L'ainé Khaled, Ali en passant par les Madjid, Yazid, Mohamed et Abdelhamid, chacun de ses joueurs a marqué de son empreinte géniale un passage chez les bleus depuis les années 40 au total un quart de siècle. L'ainé Khaled, né le 15 décembre 1908 après son passage au fameux «Dragon» a été avant-centre à la JSMT en compagnie des Zakour Tayeb, Meflah, Lamouri, Briand, qui ont rejoint le club depuis sa naissance. Madjid né en 1914. Il a été un demi-défensif exemplaire aux cotés des Guitoun, Boudkhil, Zelassi, Sikki, Beldjillali Larbi selon les témoignages de notre confrère Hadj Fawzi, ex secrétaire de la JSMT. Yazid joueur mais aussi président a été celui qui a apporté le plus aux bleus, le jour de l'Independence à la fin de l'année 1976. Venu au monde en 1918. L'un des meilleurs des éléments en défense, rejoint le club à côté, de Benmessaoud, Ould Bachir, Benouadah Mohamed.Pour le milieu du terrain il s'agit de Mohamed, né en 1925, Apres un parcours honorable au service du club de la JSMT. Il quitta l'Algérie en 1948 en compagnie de son frère Hamid. Pour Hamid avec une expérience sur les stades de l'Algérie, les girondins de Bordeaux le réintègre au groupe dont sa licence signé en 1953 selon Hadj Fawzi la bibliotheque vivante d'Ezzerga.Nous ajoute l'historien Hamid fut transféré par la suite au FC Rouen après avoir disputé la finale de coupe de France en 1955 contre Lille. Ali qui reste fidèle au groupe à ce jour. Venu au monde deux années avant la création des Bleus, il évoluera sous les couleurs bleu-blanc de 1962 à 1972 aux cotés de feu Laribi Krimo, Barmati, Benferhat Tahar, Souidi, les Banus, «Ali Jonquet», Mayouti, Madjid Oulbachir, Okat, Kadi Bouamama. Il a à son actif plusieurs sélections en oranie en compagnie de Souidi.

Krimo «le chat»

Parmi les apôtres du ballon rond, Laribi Abdelkrim plus connu sous le célèbre diminutif le «chat» était pour le football ce que Mohamed Ali était pour la boxe, nous témoignent les anciens. Si l'un est maitre du ring, Krimo maitre des bois.

Né le même jour de la naissance d'Ezzerga à Tiaret, il est issu de la tribu des Bouadelliyine. L'enfant prodigue de Tiaret, Krimo, tel un fauve jaloux de sa cage, fait montre de grandes qualités physiques et psychologiques. L'un des meilleurs gardiens du nord-africain à côté de Attouga le tunisien et Allal le marocain. L'un des gardiens qui a sué Lalmas, Seridi, Fréha, Megharia, Bouhalla et autres attaquants des différents clubs de l'Algérie

Zaoui «le canon»

Zaoui Mohamed, l'enfant terrible de la JSM Tiaret. A 53 ans, l'homme est depuis plusieurs années à lutter presque seul contre une maladie qui lui colle au pied jusqu' une intervention chirurgical dont l'un des membres inférieurs amputé. Il reste une légende dans l'histoire du monde footballistique, un gabarit différent des autres et la magie des deux pieds, l'un des spécialistes des balles arrêtés. Né dans un espace sur les hauteurs de Tiaret, là, où tous les enfants naissent grands avec un ballon et un short pour s'imposer sur une terre battue. Rejoint le club de la JSM Tiaret une fois sélectionné par l'entraineur Saïd Amara, pour réussir sa carrière sous la houlette de Guellov, Bristov et Hamid Zouba alors qu'il n'était qu'un petit cadet au gabarit imposant, Zaoui s'est vite fait un nom et a acquis la distinction de meilleur joueur à Tiaret. Jouant dans toutes les catégories avec la JSM Tiaret, Ezzerga reste toujours sa deuxième famille où il partageait tous les souvenirs avec ses compagnons de toujours Zine, Mansour, Khellil, Ardjaoui, Benyamina et Zoheir, le footballeur garde vivaces tous les souvenirs de l'enfance. Zaoui a quitté la JSMT pour aller faire durant deux saisons (81/83) les beaux jours du MC Oran et au milieu des Hamraouas avec les Kechra et Bensaoula en devenant son baroudeur au point où les supporters d'El- Bahia le surnommaient «Le canon» pour sa frappe du gauche. L'un des meilleurs coups franc devant le gardien chellifien des 47 mètres ne laissant aucune chance au pantois nous raconte l'un de ses compagnons. Cette figure emblématique endosse le maillot des fennecs comme joueur International dans les catégories minimes, cadettes et juniors, il est présélectionné en équipe nationale en 1982 avant d'être stoppé par son ménisque qui l'a éliminé d'une participation au Mondial en Espagne. Et pour ceux qui ont la mémoire courte, Mohamed Zaoui a joué dans un club français, Hallsburg, pour ensuite intégrer l'école de football à Nantes avec José Touré et connaître des entraineurs de renoms (Suedo et Robert) et Mesaniki comme manager témoigne l'un de ses proches. Pour rendre hommage à cette figure avec son compagnon Ould Bachir les autorités locales à leur tête le Wali Bousmaha Mohamed ont organisé le premier jubilé à Tiaret avec la participation de l'équipe nationale 1982, la sélection oranaise et de grandes figures de proues des différents clubs de l'Algérie en 2013. Et en 2014 la wilaya connu le second jubile des frères Banus avec les mêmes participants dont le stade a connu une masse humaine de plus de 40 000 spectateurs.

Hamzaoui Benchohra

MC Alger

Abid signe son contrat en attendant Derrardja

➔L'attaquant de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Amine Abid a signé mardi un contrat avec le MC Alger à titre de prêt pour une saison, a appris l'APS auprès du club de la capitale.

Abid, auteur de neuf buts la saison dernière avec le club harrachi, a officialisé son engagement avec le Doyen après l'accord scellé lundi entre le président mouloudéen Abdelkrim Raissi et son homologue harrachi Abdelkader Manaâ.

Abid devient ainsi la septième recrue estivale du MCA après le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel-Abbès), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif) et l'Ethiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte). De son côté, Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbaâ, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver sans pouvoir jouer. De son côté, le meilleur buteur de la Ligue 1 du précédent exercice Walid Derrardja (MCE Eulma) devrait s'engager dans les prochaines heures pour un contrat de trois saisons, suite à l'accord trouvé lundi entre les deux formations. Le club de la capitale se trouve actuellement en Pologne pour le traditionnel stage d'intersaison. Les coéquipiers de Faouzi Chaouchi ont livré lundi leur premier match amical face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise), soldé par une victoire 4-0.

Abid s'envole au Mouloudia pour prendre de l'altitude. (Photo › D. R.)

Raissi approuve la décision de la FAF

Le président du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Abdelkrim Raissi à approuvé mardi la décision prise par la fédération algérienne de football (FAF) portant sur l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers à partir du prochain mercato hivernal.

«Je pense que c'est une décision qui va permettre au joueur local d'avoir plus de valeur, je parle notamment des jeunes qui, à un moment donné, sont libérés par leurs clubs formateurs aux dépens de joueurs étrangers qui n'apportent généralement rien à l'exception de certains», a indiqué à l'APS le premier responsable du Doyen.

Le bureau fédéral de la FAF, réuni samedi en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver).

Les joueurs disposant d'un contrat pourront néanmoins jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source. Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», a expliqué le bureau fédéral. «Avec cette nouvelle mesure, nous allons éviter la déperdition des jeunes joueurs qui représentent l'avenir de n'importe quel club. Je pense que les résultats de cette décision n'apparaîtront pas dans l'immédiat», a souligné Raissi.

Le MC Alger recèle au sein de son effectif trois joueurs étrangers en l'occurrence le défenseur camerounais Patrick Ngoula, l'attaquant éthiopien Salaheddine Said et le milieu brésilien Roberson.

Ces joueurs seront appelés à quitter le club de la capitale dès la fin de leurs contrats respectifs.

R. S.

RC Kouba

Belaâradj entraîneur, Ouardi manager

➔Le technicien Mohamed Belaâradj est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba (Division amateur de football) a appris l'APS hier auprès de la direction du club algérois. Belaâradj sera assisté dans sa mission par l'ancien international Mohamed Chaib, précise la même source. Par ailleurs, la nouvelle direction présidée par Djamel Necib a désigné Mohamed Kaci Said en tant que directeur technique sportif (DTS) alors que Baâziz Safsafi sera le secrétaire général du club. De son côté, Mourad Ouardi a été nommé manager général du club koubéen.

Le RCK, véritable pourvoyeur de grands joueurs par le passé, a entamé sa descente aux enfers au début des années 2000 pour se retrouver depuis quatre saisons en division amateur. Les Koubéens étaient pourtant proches d'une montée en Ligue 2 la saison précédente quand ils avaient dominé la majeure partie de leur championnat, avant de sombrer dans le dernier virage de la compétition, permettant au Paradou AC de les surclasser. Cet échec a conduit le président Baha à jeter l'éponge, abdiquant à la pression des supporters qui ont réclamé son départ.

DRB Tadjenanet

Amokrane et Amrane arrivent

➔L'attaquant international olympique de l'ES Sétif, Abdelhakim Amokrane, s'est engagé lundi avec le DRB Tadjenanet, à titre de prêt pour une saison, a appris l'APS auprès du nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football.

Amokrane (21 ans) s'est illustré lors du match aller des Olympiques face au Sierra Leone, dimanche 19 juillet lors du dernier tour qualificatif (aller) au championnat d'Afrique 2015 de la catégorie en inscrivant un doublé.

De son côté, le défenseur de l'équipe des U-21 de l'USM Alger, Mohamed Amrane, a signé quant à lui un contrat de deux saisons.

Du coup, le DRBT a bouclé son opération de recrutement marquée par l'arrivée de huit joueurs dont le milieu de terrain camerounais du MCE Eulma (Ligue 2/Algérie) Abed Nego Tembeng, prêté pour une saison.

Côté préparation, le DRBT se trouve actuellement à Ain Draham en Tunisie pour un stage d'intersaison sous la conduite l'entraîneur Lyamine Bougherara, qui avait réussi deux accessions de rang avec la formation de Tadjenanet.

Le DRBT s'est imposé dimanche en amical face à l'US Chaouia (Ligue 2/Algérie) sur le score de 2 à 0 grâce à deux buts signés par les deux nouvelles recrues, le Congolais Lorry Nkolo et Amir Sayoud. Le DRBT entamera la saison footballistique de la Ligue 1 2015-2016 à domicile face à l'autre «revenant» chez l'élite, le RC Relizane, à l'occasion de la première journée prévue le week-end du 14 et 15 août prochain.

Aoudia (USMA)

«Je suis là pour gagner la Ligue des champions»

➔ L'attaquant Mohamed Amine Aoudia, qui s'est engagé pour une saison à titre de prêt avec l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), a affirmé lundi que son ambition était de «remporter la Ligue des champions d'Afrique», dans laquelle le club algérois est en passe d'atteindre le dernier carré. «J'ai choisi l'USMA par rapport à son projet sportif, du moment que j'ambitionne de remporter la Ligue des champions. Il s'agit d'un grand club qui va me donner l'opportunité de relancer ma carrière», a indiqué Aoudia lors d'un point de presse tenu au stade Omar-Hamadi à Alger.

Aoudia (27 ans) s'est engagé avec le club de la capitale en provenance du FSV Francfort (Bundesliga 2 allemande) qu'il avait rejoint durant l'été 2014 du Dynamo Dresde (Div 3/ Allemagne). Il avait très peu joué la saison passée à cause d'une blessure au genou.

«L'USMA s'est battue pour m'engager. Elle a cherché des solutions avec Francfort que ce soit un transfert définitif ou bien un prêt de six mois et d'une année. Je tâcherai de donner le meilleur de moi même», a souligné Aoudia, qui entamera les entraînements mardi. Appelé à évoquer l'intérêt du voisin du MC Alger, l'ancien buteur du CR Belouizdad a expliqué qu'il n'avait «jamais négocié», précisant qu'il y avait eu simplement «une prise de contact». Le joueur, formé à l'IR Hussein Dey, pourra signer ses grands débuts officiels le 7 août prochain lors du match en déplacement face au MCE Eulma, dans le cadre de la 4e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions. Il devient la 5e recrue estivale de l'USMA après Darfalou (RC Arbaâ), Mazari (USM Harrach), Benayada (ASM Oran), alors que le gardien de but Smail Mansouri a réintégré l'équipe après un prêt au MO Béjaïa.

EN DEUX MOTS

Les Sétifiens en stage au Caire à partir du 3 août

L'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) effectuera un stage préparatoire au Caire en Egypte du 3 au 7 août en vue du match en déplacement face à Al-Merreikh du Soudan, le 9 août à Khartoum, comptant pour la 4e journée (Gr B) de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS lundi auprès du club des hauts plateaux.

Le staff technique de l'Entente a décidé de programmer ce stage pour permettre aux joueurs de s'acclimater en vue de cette rencontre décisive pour les Sétifiens.

Le MCE Eulma, l'autre représentant algérien dans le groupe B, avait également effectué un stage au Caire avant son match face aux Soudanais (défaite 2-0), dans le cadre de la première journée.

Tenant du trophée, l'ESS peine à retrouver ses sensations africaines avec un bilan d'une défaite, une victoire et un match nul, accusant actuellement cinq points de retard sur l'USM Alger, leader du groupe avec 9 points, à trois journées de la fin.

La NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Directeur de coordination : **Samir Sabek**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct

RC Kouba

Belaâradj entraîneur, Ouardi manager

le match à suivre

Al-Merreikh-ESS

Les Sétifiens en stage au Caire à partir du 3 août

football

MC Alger

Abid signe son contrat en attendant Derrardja

FAF

Décisions et questionnements…

➔«Les difficultés financières, l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers, les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux», poussent à prendre cette décision de bloquer dès le prochain mercato tout recrutement de joueurs étrangers.

Les joueurs africains devront aller voir ailleurs. (Photo › La NR)

Dans ce cadre, «le bureau fédéral de la FAF a appelé les clubs professionnels à revoir leur effectif de manière à faire des économies, le nombre de joueurs non utilisés ne cesse d'augmenter rendant la masse salariale exorbitante».

En termes simplifiés, une première approche du nouveau marketing sportif que vient de proposer le président de la Fédération algérienne de football Mohamed Raouraoua, ne serait pas faite pour conforter l'image de cette instance. Grave, provocation pour certains, maladroit pour d'autres, incompréhensif, manque de finesse et de diplomatie pour l'autre catégorie. Un tour de table laisse apparaître un questionnement qui devrait trouver réponse auprès des institutions nationales. Ces pics d'alertes déclenchent une vague de réactions, attendue d'ailleurs puisqu'elles font l'objet de débats au niveau de plusieurs clubs. Ce n'est certainement pas la meilleure innovation majeure de Raouraoua qui vient de souffler sur la mauvaise bougie en annonçant que les joueurs étrangers devront déjà songer quitter le pays à la fin de leur contrat. C'est le Bureau fédéral de la FAF, réuni ce samedi qui a eu à prendre cette décision d'interdire dès le prochain mercato le recrutement de joueurs qui ne sont pas de nationalité algérienne. Pendant ce temps, chez nous, quelques observateurs réagissent «pour nous, la FAF quitte ses missions, celles qui consistent à plancher sur des innovations qui visent à accélérer le développement durable de notre football… et surtout à rester sur son action, celle d'organiser des événements sportifs». Au delà de nos frontières, c'est déjà les applaudissements. L'extrême droite européenne qui attendait cela depuis quelques années est enfin bien soulagée, elle pourra, à son tour renvoyer chez eux les joueurs qui ne sont pas de nationalité européenne. La FAF offre à cette extrême droite une opportunité à disposer à tout moment des éléments d'argumentation adaptés au lieu et au moment où ils agissent. Bien entendu, le système est bidirectionnel : ces mêmes dirigeants étrangers vont à leur tour créer des «inquiétudes chez les joueurs africains», qui seront immédiatement traitées et iraient enrichir les données centrales, ainsi complétées et mises à jour en permanence. Le grand déballage va commencer la réaction des professionnels et des gestionnaires notamment de l'instance internationale qui est très attendue notamment du côte Fifa elle qui milite pour que le foot contribue à rassembler toutes les nations du monde autour de ce sport et ce, dans le souci d'éviter à ce que l'option racisme ne se gangrène davantage. Dans cet emballage d'infos souvent mal traité au départ, il conviendrait de comprendre que la FAF rappelle aux clubs qu'ils sont tenus de respecter les dispositions du cahier des charges et ce, pour éviter toutes sanctions énoncées dans le code disciplinaire en vigueur. Les salaires doivent être versés aux joueurs par virement bancaire ou postal, lesquels ont tenu de refuser tout paiement en espèce ou par chèque afin d'éviter tout contentieux. «Concernant les joueurs étrangers et compte-tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers ainsi que devant les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux, le Bureau fédéral décide d'arrêter le recrutement des effectifs étrangers dans les clubs professionnels.»

Aucun recrutement de joueurs étrangers ne sera autorisé à partir de la prochaine date de signature. «On devrait alors annuler au plus vite cette décision», souligne un sage du football. Pour un confrère, «Rien ne la justifie, encore moins les arguments avancés par le BF. Ce n'est pas parce qu'il y aurait des difficultés financières et que l'on veuille mettre fin aux «agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux», «que l'on se permet de se comporter comme un despote. Ce fait de prince va certainement écorner l'image de marque de notre football déjà bien ternie.» La question de salaires est effectivement posée avec acuité. Une masse salariale dépassant le seuil normal fait l'objet de critique à tous les niveaux.

H. Hichem

A voir

- Bein 7HD: Japan League à 12h
- Bein 1HD: Chelsea-Barcelone à 23h55

Mondiaux d'athlétisme : les qualifiés algériens en préparation

Les neuf athlètes algériens qualifiés pour les championnats du monde d'athlétisme, prévus du 22 au 30 août prochain à Pékin en Chine ont entamé leurs stages précompétitifs à l'étranger, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Tous les qualifiés ont opté pour des regroupements en France à l'exception de la marathonienne Barkahoum Drici qui a choisi le complexe sportif d'Ifrane au Maroc, où elle a entamé son stage le 19 juillet. En France, c'est à Paris et Font Romeu que les «mondialistes» ont élu domicile, à l'image de Taoufik Makhloufi qui se trouve avec son groupe sous la houlette du Français Philip Dupont, tout comme Yacine Hathat, Nabil Tabti et Hicham Bouchicha qui s'entraînent sous la direction d'Abdelkrim Lamri, ajoute la même source.

«Nos athlètes sont dans de bonnes conditions et se préparent convenablement selon le programme de chacun. Après la visite médicale effectuée ici sur place, nous avons entamé le travail à raison de deux séances par jour, soit une la matinée et l'autre le soir (jusqu'à 19h30) à raison de deux heures chacune», précise le communiqué de la Fédération citant le coach Lamri.

Le décathlonien Larbi Bouraada et la marathonienne Souad Ait Salem sont à Vincennes à Paris, non loin de Compiègne où se prépare Abdelmalek Lahoulou sur le 400 m haies.

Enfin Amina Bettiche, à la recherche de sa forme compétitive est également à Paris dans un des centres sportifs de la capitale parisienne.

«La DTN a répondu favorablement aux demandes des entraîneurs des athlètes qualifiés aux Mondiaux-2015, concernant un stage précompétitif avant le rendez-vous de Pékin», a pour sa part, assuré le chargé des équipes nationales, Abdelkrim Sadou, précisant que «la direction technique nationale est en contact avec les athlètes et leurs staffs qui se portent bien et leur préparation se déroule dans de bonnes conditions». Sadou a ajouté que les staffs techniques des athlètes ont choisi eux-mêmes leurs lieux de stage.